

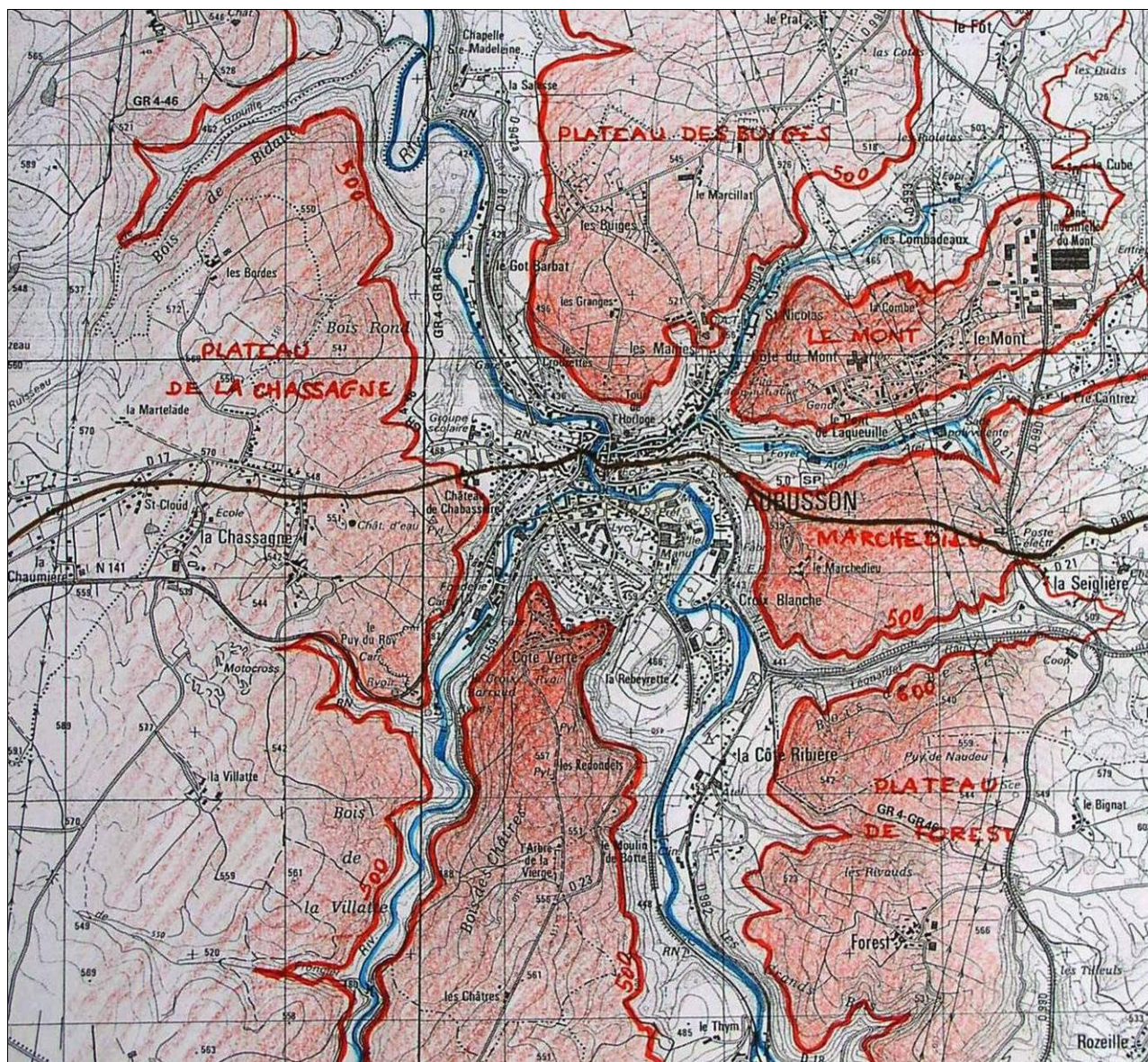
1. MORPHOGENESE DE LA VILLE

1.1. LES CONTRAINTES DU SITE NATUREL

Le site naturel d'Aubusson est le carrefour de 5 vallées : vallée de la Creuse en amont et en aval, vallées plus étroites de la Beauze, du Fô et de l'Ouchette, dit aussi de la Queuille. Ces deux derniers ruisseaux se rejoignent à l'emplacement de la place Espagne pour former le ruisseau de la Ville, suivant la Grande rue, se jetant dans la Creuse au niveau de l'actuel quai des Iles. Ces vallées séparent six plateaux dont les rebords se situent autour de l'altitude de 500 mètres, environ 80 m au-dessus du niveau de la Creuse à Aubusson : plateaux de la Chassagne, des Granges, du Mont, du Marchedieu, de Forest, des Châtres.

Le franchissement de la Creuse à gué puis par des ponts fait communiquer ces plateaux, sur des itinéraires Est-Ouest et Nord-Sud de grande distance. Un éperon barré du Chapitre, fortifié probablement dès avant l'époque romaine et tout au long du Moyen-âge, assure la surveillance du passage.

La ville s'est développée au carrefour de ces itinéraires, qui lui ont donné sa structure.



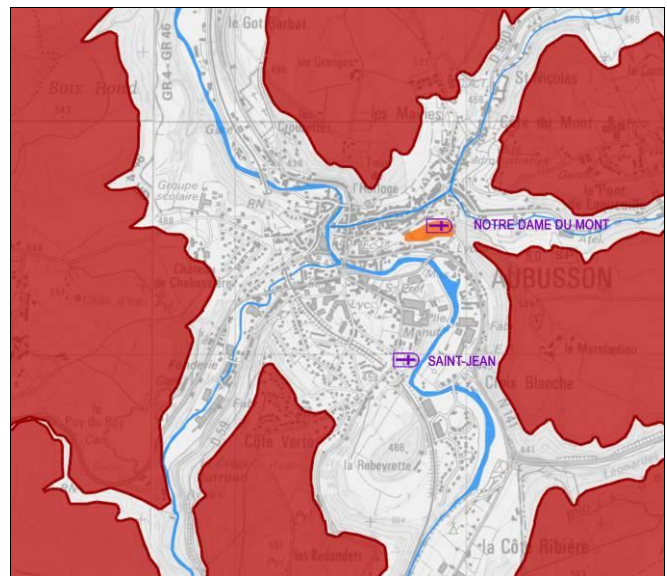
Le site naturel : Aubusson au croisement de 5 vallées. Fond : carte IGN 1 :25 000e

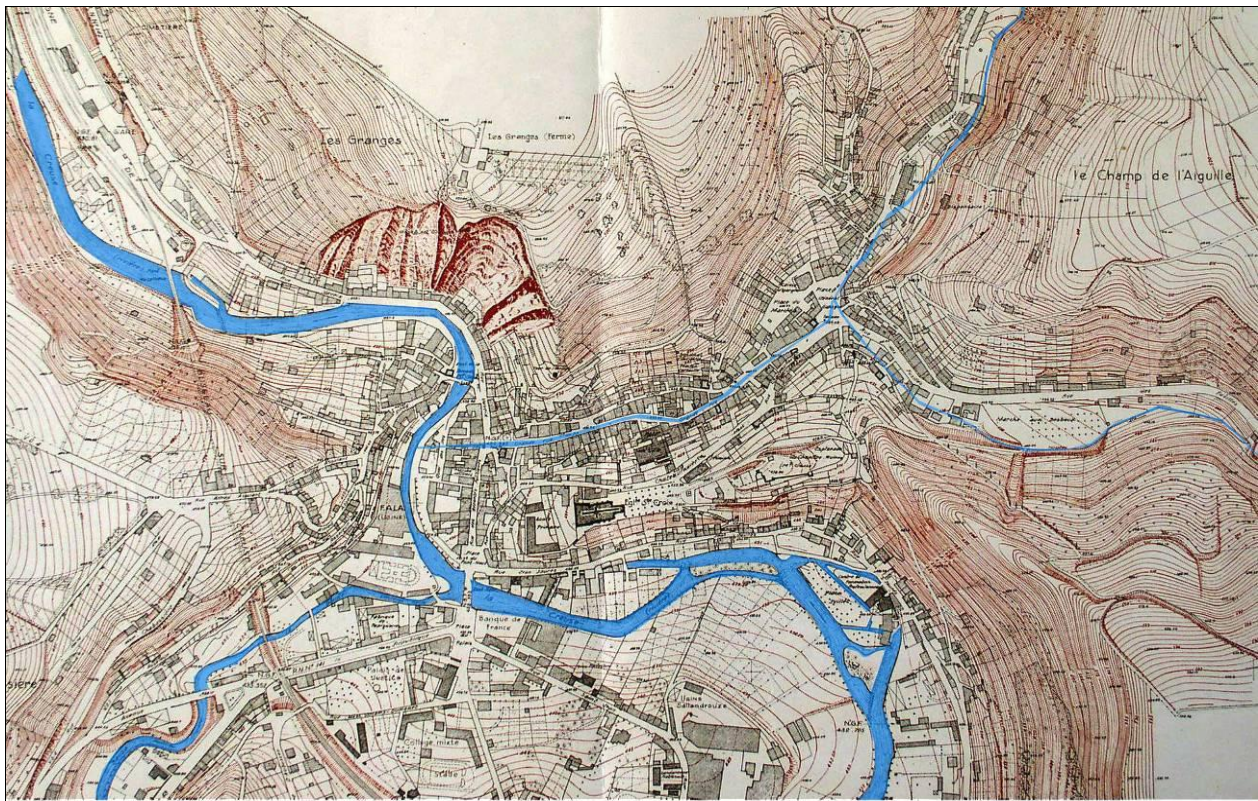
En rouge : l'altitude 500 mètres, correspondant schématiquement aux rebords des plateaux.

En noir : l'itinéraire devenu à travers l'histoire l'itinéraire principal : l'axe Est-Ouest, Limoges-Clermont. Fonds : carte IGN 1 :25 000^e

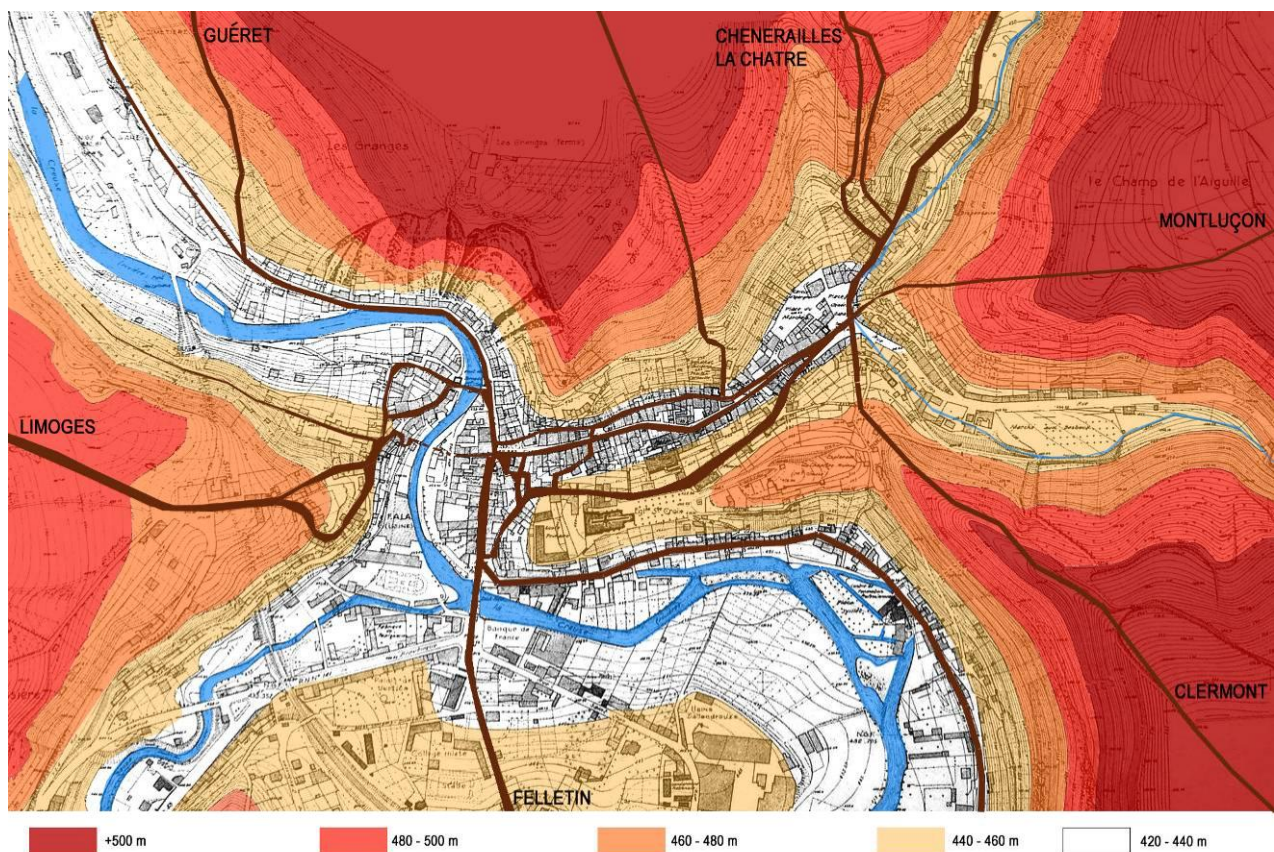
■ L'axe Nord-Sud venait du plateau des Châtres, franchissait la Creuse vers l'île de Juillet, passait dans un petit col à l'est de la colline du château (le fossé barrant l'éperon), rejoignait l'axe Est-Ouest venant du Marchedieu, redescendait vers la place Espagne par la rue Tour de Milan, et continuait après ce carrefour par la rue Jules Sandeau, remontant vers le nord, sur le plateau des Buiges. Au XVI^e siècle, le franchissement de la Creuse ne se fait plus vers l'actuel Pont Neuf ; l'axe Nord sud doit contourner la colline du chapitre, par l'actuelle rue Châteaufavier ; puis il rejoindra l'autre axe en empruntant la Grande rue.

Ces deux axes emprunteront des tracés différents au cours de l'histoire, imprimant de nombreux changements au tissu urbain ; au XIXe et XXe siècle ce seront la route nationale 141 de Clermont à Saintes, et la départementale n°1 de Tulle à La Châtre.





Plan de la ville en 1950 avec les courbes de niveau. Original à l'échelle 1/2000^e, AD 23.



Structure du réseau viaire médiéval

En brun : principales routes et rues

En gris : tracé supposé de l'enceinte urbaine médiévale (hypothèse de travail)

En violet : emprise du château.

Fond : plan de la ville en 1950 (au-dessus).

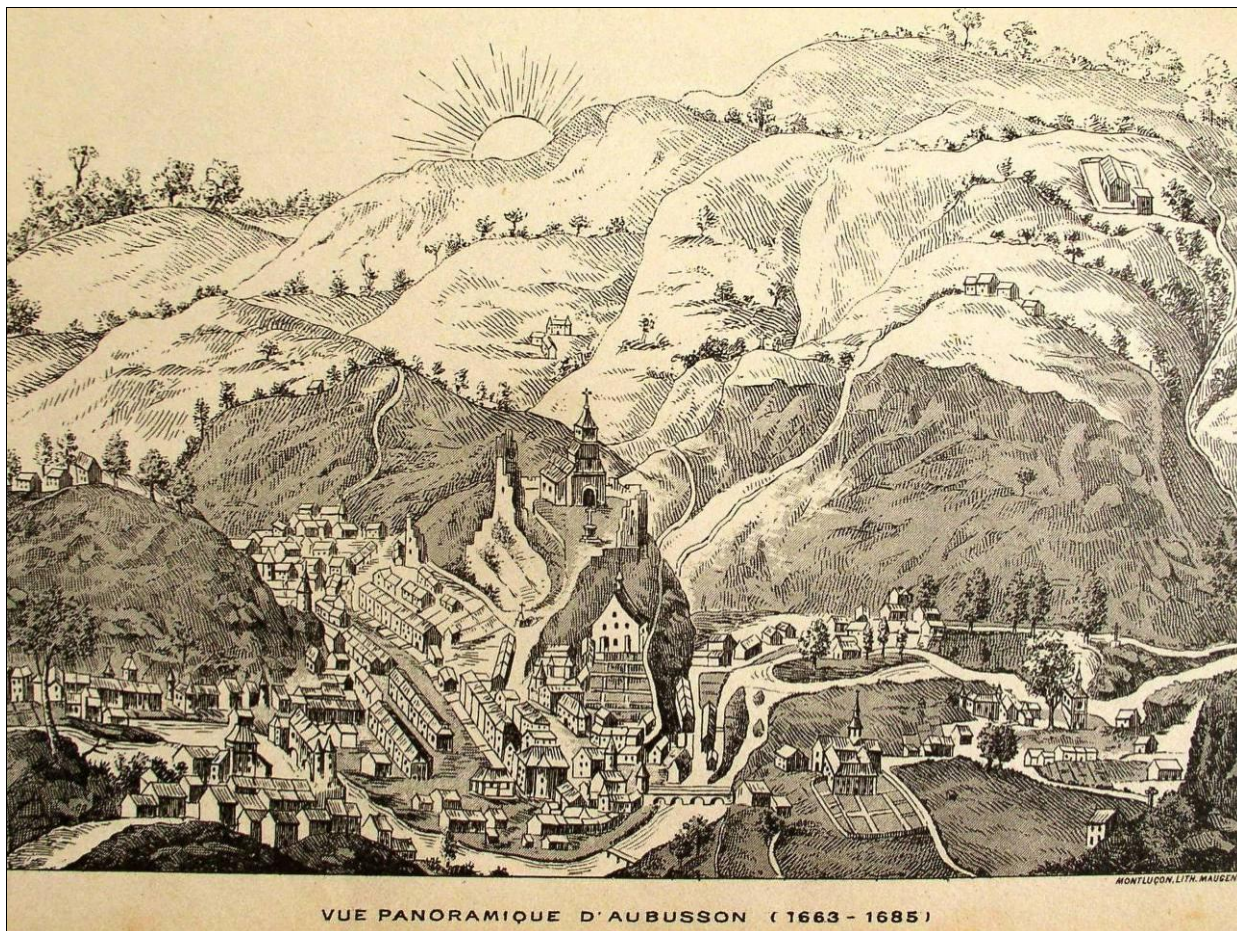
1.2. EVOLUTION DU RESEAU VIAIRE

1.2.1. Les chemins médiévaux

Les routes les plus anciennes sont les chemins de crête ; les routes modernes (XVIIe-XVIIIe) sont en fond de vallée. On cherchera donc le bâti le plus ancien le long des rues les plus pentues, qui montent directement vers les plateaux .

A l'est de la ville : rue du Mont (montée vers le plateau du Mont), rue Tour de Milan, rue du Marchedieu (montée vers le Marchedieu) , rue des Méris (vers le plateau des Buiges)

A l'ouest de la ville : rue Alfred Assolant, anciennement Grande rue de la Terrade.



*Vue de la ville d'Aubusson au XVIIe siècle,
gravure du XIXe siècle d'après un dessin du XVIIe conservé à la Bibliothèque Nationale.*

Ces chemins médiévaux figurent sur cette vue cavalière de la ville, d'après un dessin du XVIIe siècle. Elle montre les chemins de crête du Marchedieu et du plateau du Mont, le chemin longeant l'église sur le versant sud du chapitre, la rue et le faubourg des Tanneurs longeant la Creuse, les chemins du quartier St Jean, la route de Limoges et la Terrade.

Ces anciennes entrées de la ville aujourd'hui :



Rue du Mont...



Rue du Marchedieu et rue du Silence



Rue des Méris

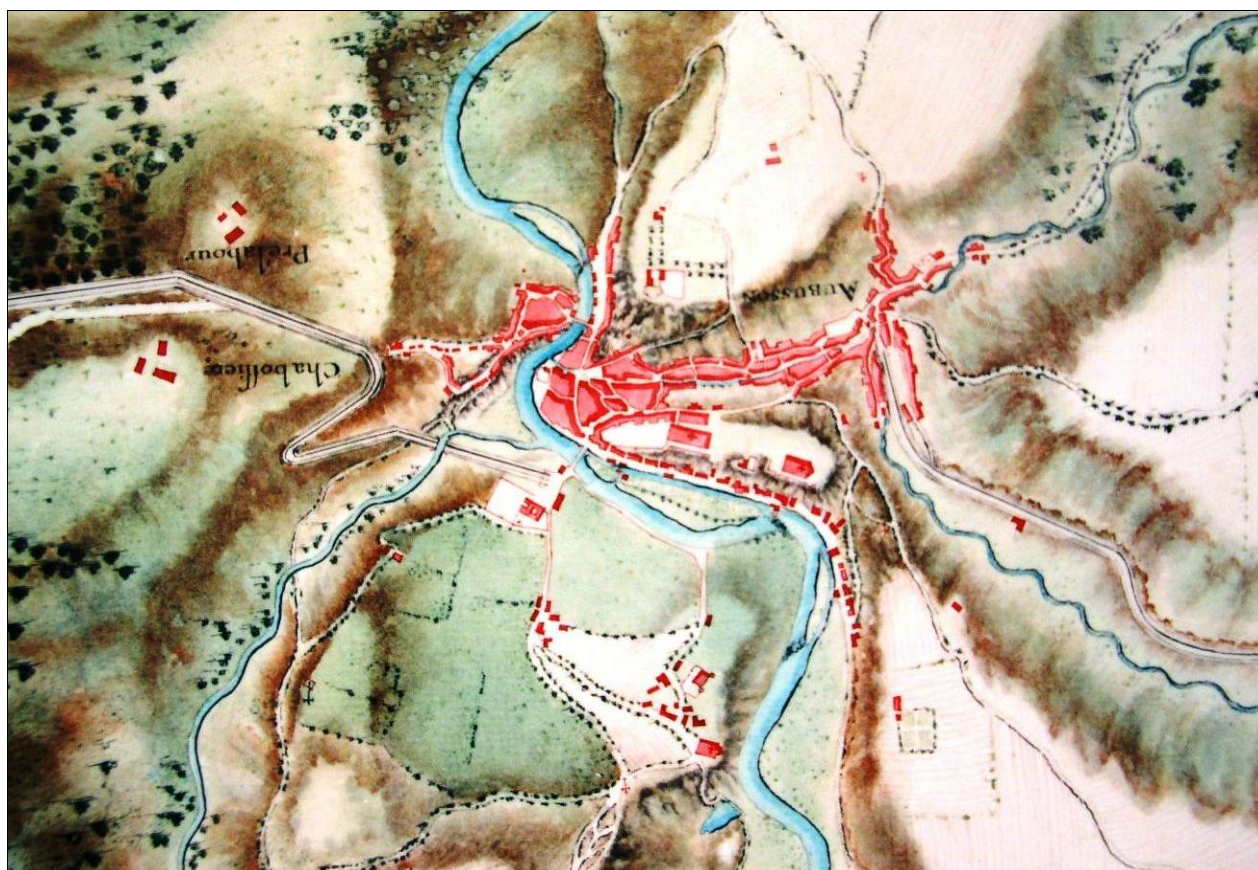


Rue de la Terrade

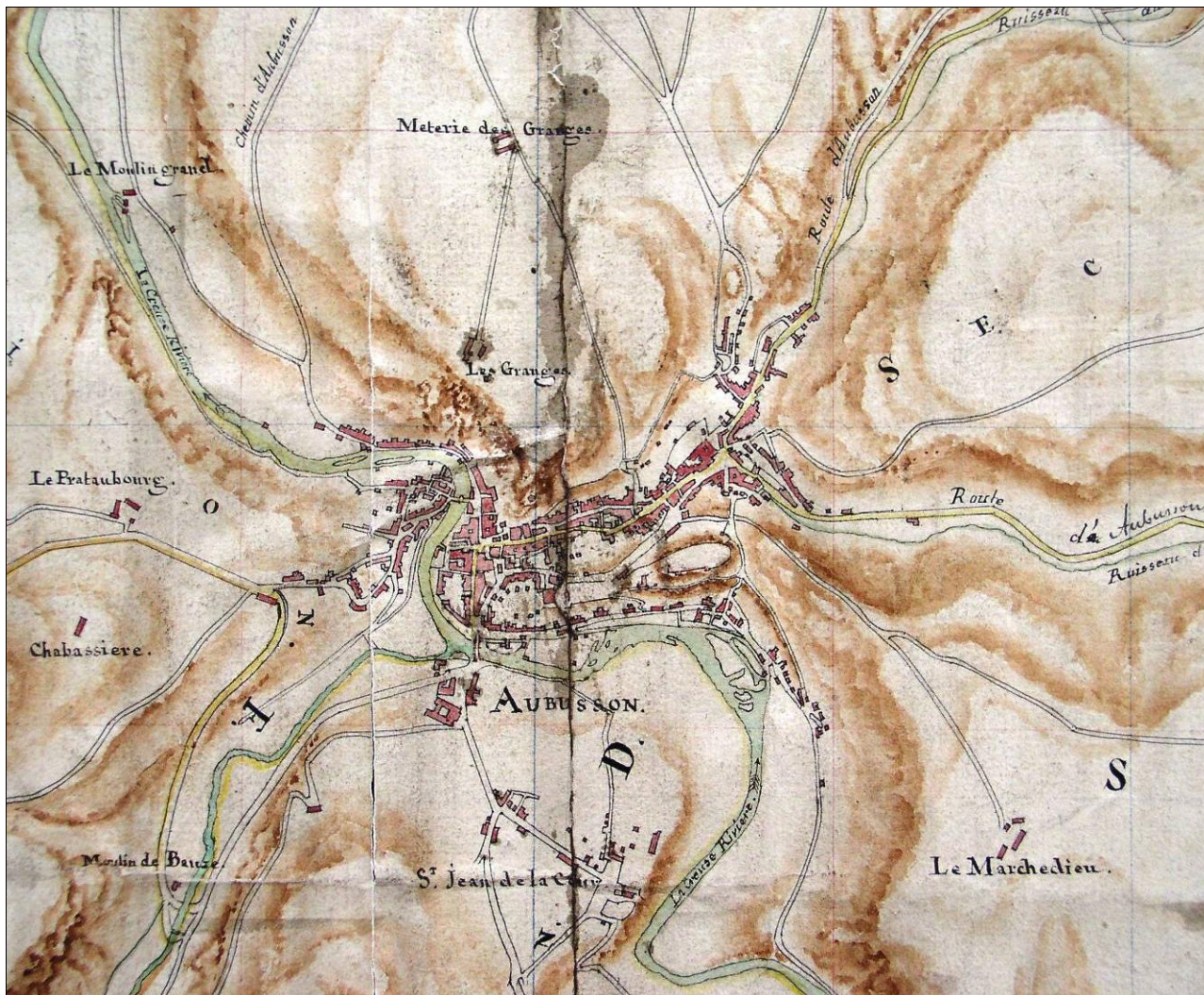


*La ville vue depuis Chabassière, d'un point de vue approchant celui du dessinateur du XVIII^e siècle.
A droite le chemin du Marchedieu, à gauche la rue du Mont.*

L'atlas de Trudaine (2^e moitié du XVIII^e siècle) esquisse en plan le relief du site d'Aubusson: il montre les nouvelles routes principales, au fond des vallées, le long desquelles il n'y a pas encore beaucoup de bâtiments ; et les routes médiévales qui montent en pente raide sur les plateaux, le long desquelles se serrent les maisons. A l'ouest de la ville : rue des Méris, quartier du Mont, rue Tour de Milan- rue du Silence. A l'est : tout se concentre dans le faubourg de la Terrade, on ne voit encore aucun bâtiment le long de la nouvelle route de Limoges, partant du pont des Récollets, puisque cette route est en cours de construction.

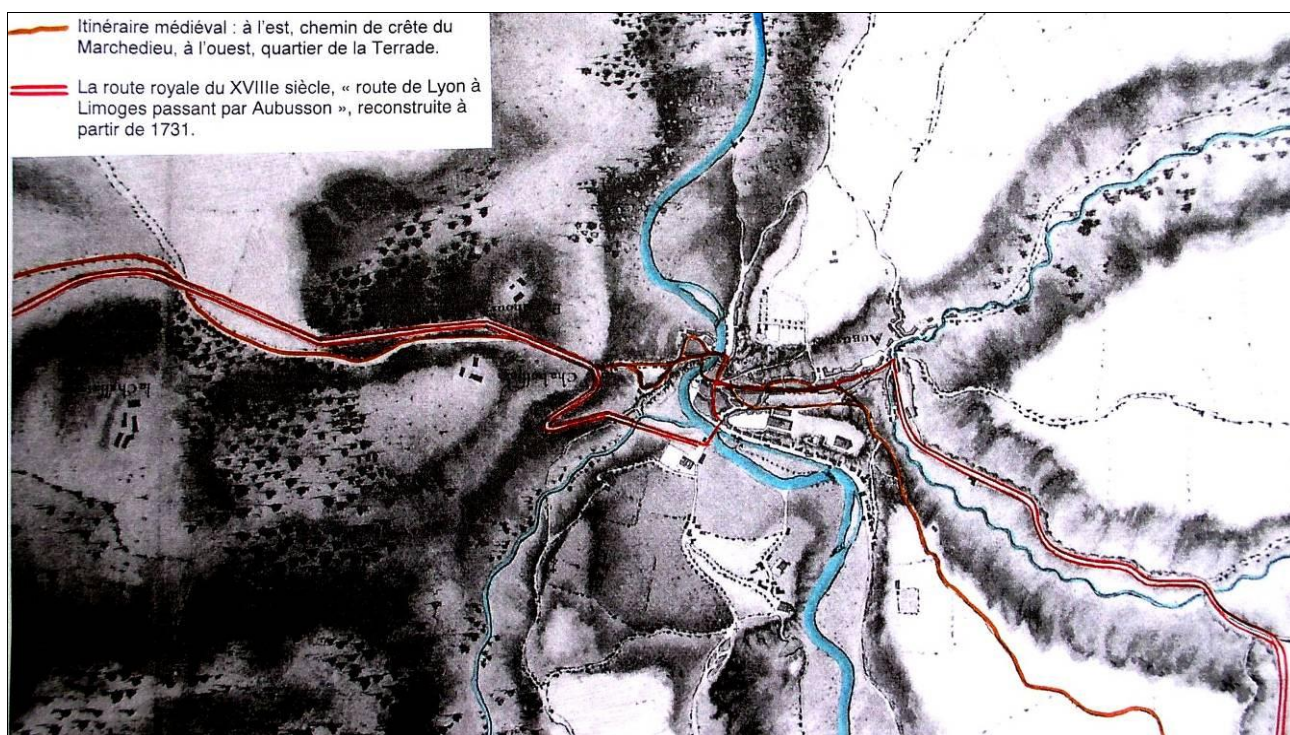


*Détail de l'atlas de Trudaine, 2^e moitié du XVIII^e siècle (Archives Nationales).
(sur le document original le nord est en bas)*



Plan d'assemblage du cadastre ancien, dit « napoléonien », d'Aubusson. 1812.

Ce plan montre le relief des plateaux et le réseau de chemins autour de la ville : les routes principales dans les vallées, les chemins anciens montant sur les plateaux. Certains des chemins anciens n'existent plus aujourd'hui : ainsi au nord, le chemin qui montait dans le prolongement de la rue de la Roche, vers la Métairie des Granges.



Le tracé de la nouvelle route de Clermont à Limoges, reconstruite à partir de 1731.

1.2.2. La nouvelle route Clermont-Limoges au XVIII^e siècle, la traversée d'Aubusson

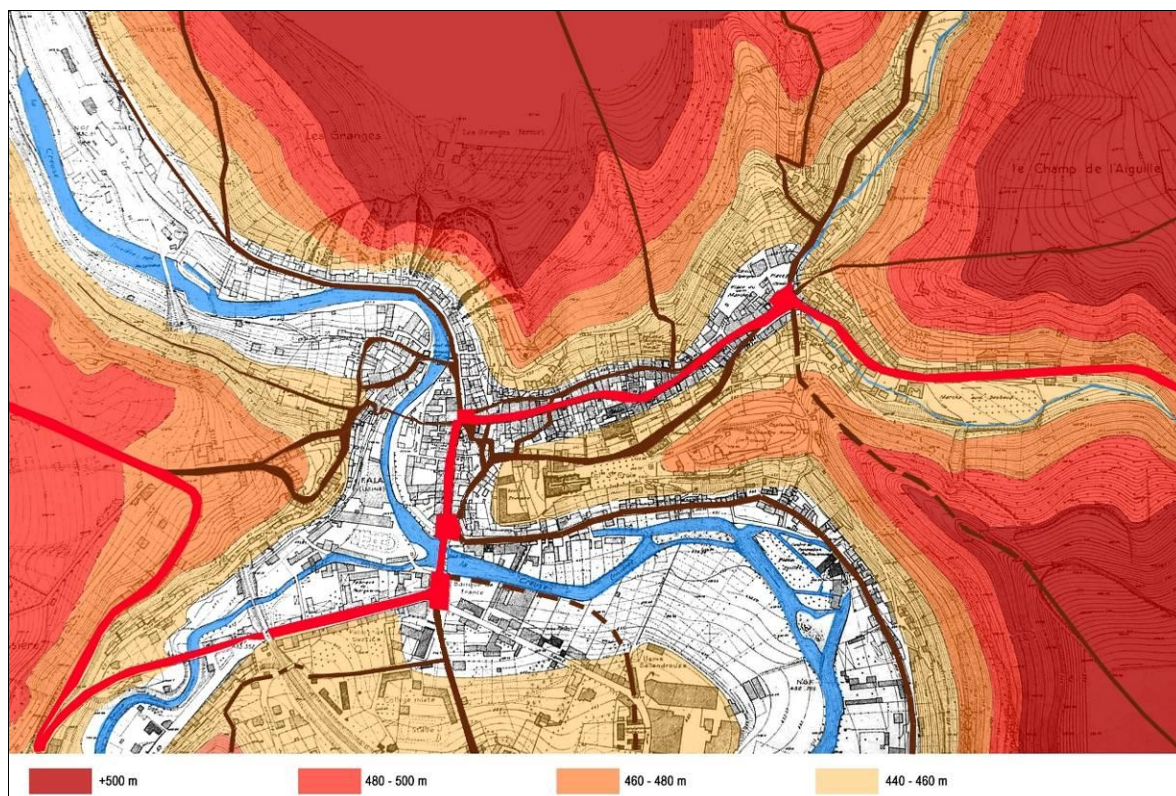
Entre Clermont et Limoges existaient deux itinéraires parallèles, immémoriaux: l'un par Aubusson, l'autre par Felletin. Charles-Daniel Trudaine, intendant d'Auvergne, fit commencer en 1731 la route moderne de Clermont à Limoges passant par Aubusson, pour la fraction qui part de Clermont à Saint-Avit. Cette œuvre fut continuée par ses successeurs à travers le XVIII^e siècle, la nouvelle route achevée en 1809. La direction par Felletin fut dès alors abandonnée.

Ces travaux vont entraîner d'importantes transformations dans la ville d'Aubusson. A l'ouest de la ville la nouvelle route part du pont des Récollets, reconstruit en pierre au XVII^e siècle. Elle dessine un grand lacet pour gravir le coteau et rejoindre l'ancienne route sur le plateau de Chassagne, évitant le vieux quartier de La Terrade. A l'est, elle quitte la ville par le faubourg de Limoges, longeant le ruisseau de la Queuille, pour rejoindre l'ancien chemin du Marchedieu au carrefour de la Croix Rouge, près de La Seiglière. Entre les deux, elle traverse le centre d'Aubusson en longeant le ruisseau de la Ville.

C'est l'occasion de travaux importants, réalisés dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et qui ont donné au centre ancien sa physionomie actuelle. La rue Vieille étant trop étroite pour supporter le trafic de cette route, elle est supplantée par l'actuelle Grande rue (alors appelée rue Neuve), où le ruisseau de la ville, qui coulait jusqu'alors à ciel ouvert, est couvert d'une voûte en maçonnerie. Les places actuelles sont aménagées dans cette période: place des Halles (Libération), place d'Espagne (autrefois Place de Bat), place du Pont Neuf, place des Récollets (actuelle place Maurice Dayras). On démolit les anciennes portes de la ville, pour faciliter la circulation.

Tandis que les quartiers des anciennes entrées médiévales de la ville dépérissent (rue du Marchedieu, Tour de Milan, rue de la Terrade, rue du Mont) la Grande rue connaît son âge d'or au XIX^e siècle. Elle supporte non seulement le trafic de la route nationale Clermont-Limoges mais aussi celui de la route nationale de Clermont à Poitiers (route de Guéret, par le faubourg Vaveix) et celui de l'axe Nord-Sud : route de Felletin-Ussel-Tulle vers La Châtre et Paris (au XIX^e siècle route départementale n°1). Ce schéma durera jusque dans les années 1970.

Ce système de rues et places fin XVIII^e-XIX^e siècle se différencie clairement du système médiéval d'une part, et du système actuel d'autre part, où la route de Clermont à Limoges ne franchit plus la Creuse au Pont Neuf, évite le centre ville et contourne le Marchedieu par le vallon du Léonardet, pour rejoindre l'ancien itinéraire de la route royale à Randonnat.

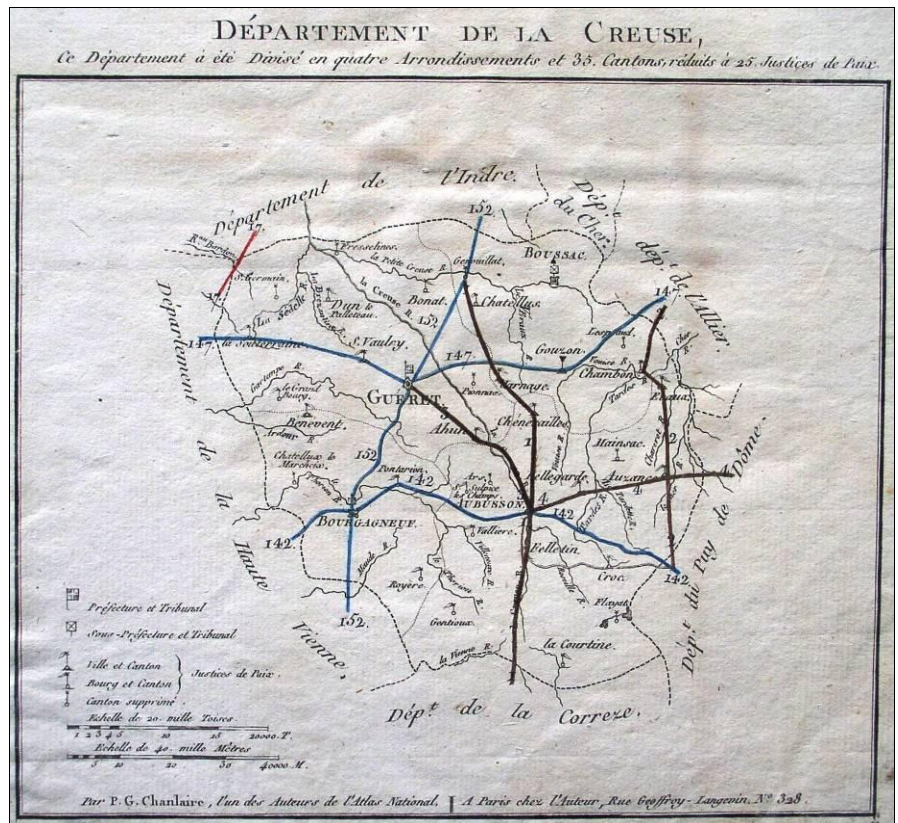


En rouge : la traversée Est-Ouest d'Aubusson, empruntée par la route de Clermont à Limoges, du milieu du XVIII^e siècle aux années 1970. En brun : le réseau de rues médiéval.

Note écrite de la main de Pierre de Laporte, maire d'Aubusson de 1769 à 1772 (cité par Cyprien Pérathon, p. 80) :

« Choses essentielles et utiles qui ont été faites pendant mon exercice de l'échevinat et de la mairie.

J'ai inventé, dirigé et conduit la place publique près de la paroisse. J'ai fait faire à neuf le grand escalier (de l'église), ainsi que le grand chemin le long de la place. J'ai fait faire l'escalier à la place du vieux four de Bat. J'ai fait démolir les portes de la ville, les avancements et les auvents, fait les places de Bat (aujourd'hui place Espagne) et des Récollets. J'ai fait faire les fontaines à neuf et disposé à faire tant d'autres réparations, comme de couvrir tout le ruisseau de la ville en pontons de pierre. »



Carte des routes du département de la Creuse en 1804. A.N., CP F/14/ 10171.
Montre l'importance du carrefour d'Aubusson par rapport au réseau routier de la Creuse.



Détail de la Carte de Cassini, fin du XVIIIe siècle. Montre deux routes principales se croisant à Aubusson, Est-Ouest et Nord-Sud. La route vers le Nord (Chénéraillles) est désignée comme « Chemin de Paris ».



Carte routière du XIXe siècle, Service Historique de la Défense, J10C 503.

Au XIXe siècle les routes principales sont : toujours la route de Clermont à Limoges et Saintes (RN 141) et l'embranchement vers Poitiers (RN 142) par Guéret. Cette route se sépare de la première à la place des halles et quitte Aubusson par le faubourg Vaveix.



Plan cadastral ancien, 1812. Exemple joint au plan d'alignement, Archives Nationales, CP F1a 2001/2/637.



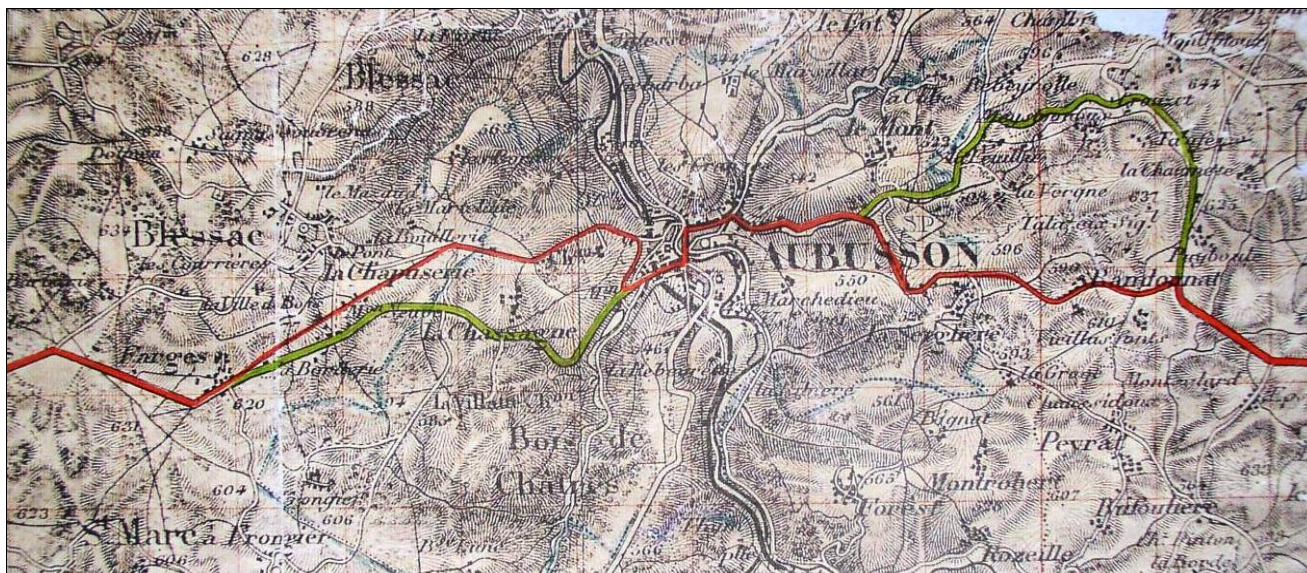
*Plan d'Aubusson au XIXe siècle (sans date, vers 1850 ?), A.N., CP F/14/10213.
Montre en rose les routes royales/nationales et en jaune la route départementale.*

Au XIXe siècle, cinq grandes routes de grande circulation rayonnent depuis Aubusson :

- RN 141 de Clermont à Limoges et Saintes ;
- RN 142 de Clermont à Poitiers : c'est la route de Guéret, longeant la Creuse, qui se sépare de la RN 141 Place des Halles (Place de la Libération),
- Route départementale n°1 de Tulle à La Châtre (route de Felletin par la rue Saint-Jean).

La Grande rue a supporté le trafic des deux nationales et de la départementale, jusque dans les années 1970. Au cours du XIXe siècle, de nombreux immeubles furent frappés d'alignement pour l'élargissement des voies sur cette traverse, les places ont été rectifiées et agrandies. En 1848 le pont des Récollets est rebâti à son emplacement actuel. Il est à noter que l'ancien pont, qui datait du XVIIe siècle, était situé dans l'axe de la rue Châteaufavier, probablement plus importante à cette époque sur l'axe nord-sud que la rue Franche.

A l'extérieur de la ville, l'itinéraire de la route royale est modifié au milieu du XIX^e siècle : côté Limoges, la nouvelle route évite la montée vers Chabassière et rejoint l'ancien itinéraire au hameau de Farges ; côté Clermont, l'itinéraire remonte un peu la vallée de l'Ouchette pour rejoindre l'ancienne route après Randonnat. Le franchissement du site d'Aubusson est difficile, en raison des fortes pentes aux abords de la ville, de l'étroitesse des rues et des inondations fréquentes. On envisage dès 1848 une déviation de la route royale par le vallon du Léonardet, qui rejoindrait le pont des Récollets par la rue des Tanneurs : ce projet est abandonné principalement pour ne pas nuire au commerce, concentré dans la traversée de la ville. Le problème deviendra plus prégnant encore au XX^e siècle, avec l'augmentation de la circulation automobile.



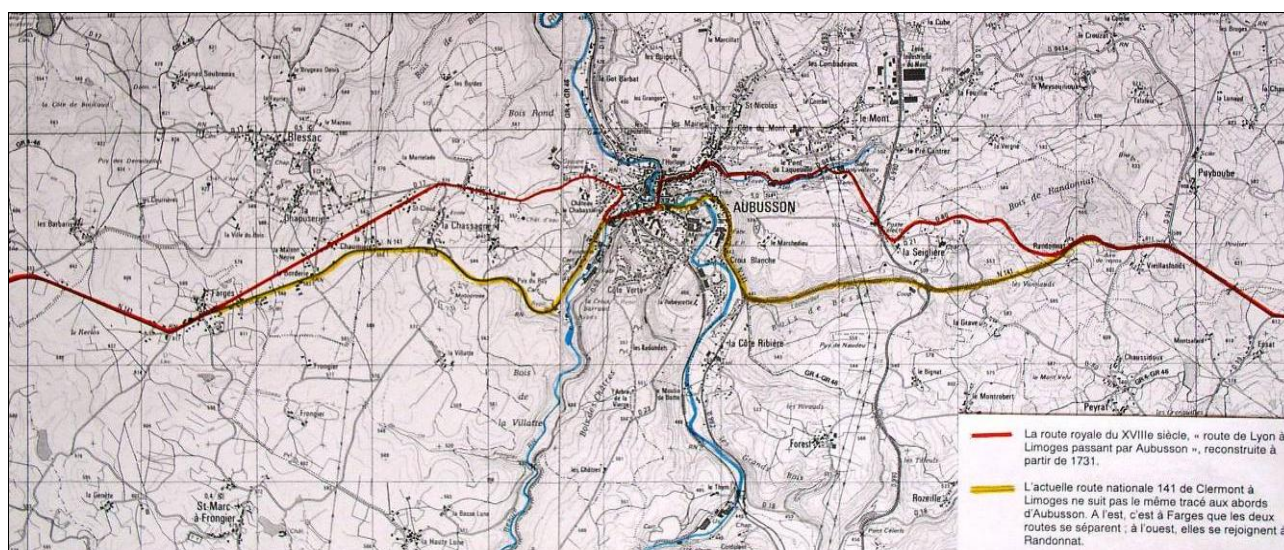
Rectification de route à l'est et à l'ouest d'Aubusson au milieu du XIX^e siècle.

Carte de France dite d'Etat-Major, type 1889 révisé. Surligné en vert : l'itinéraire de la RN 141 rectifié au milieu du XIX^e siècle, en rouge l'itinéraire initial de la route royale.

1.2.3. Déviation de la traversée d'Aubusson dans les années 1970.

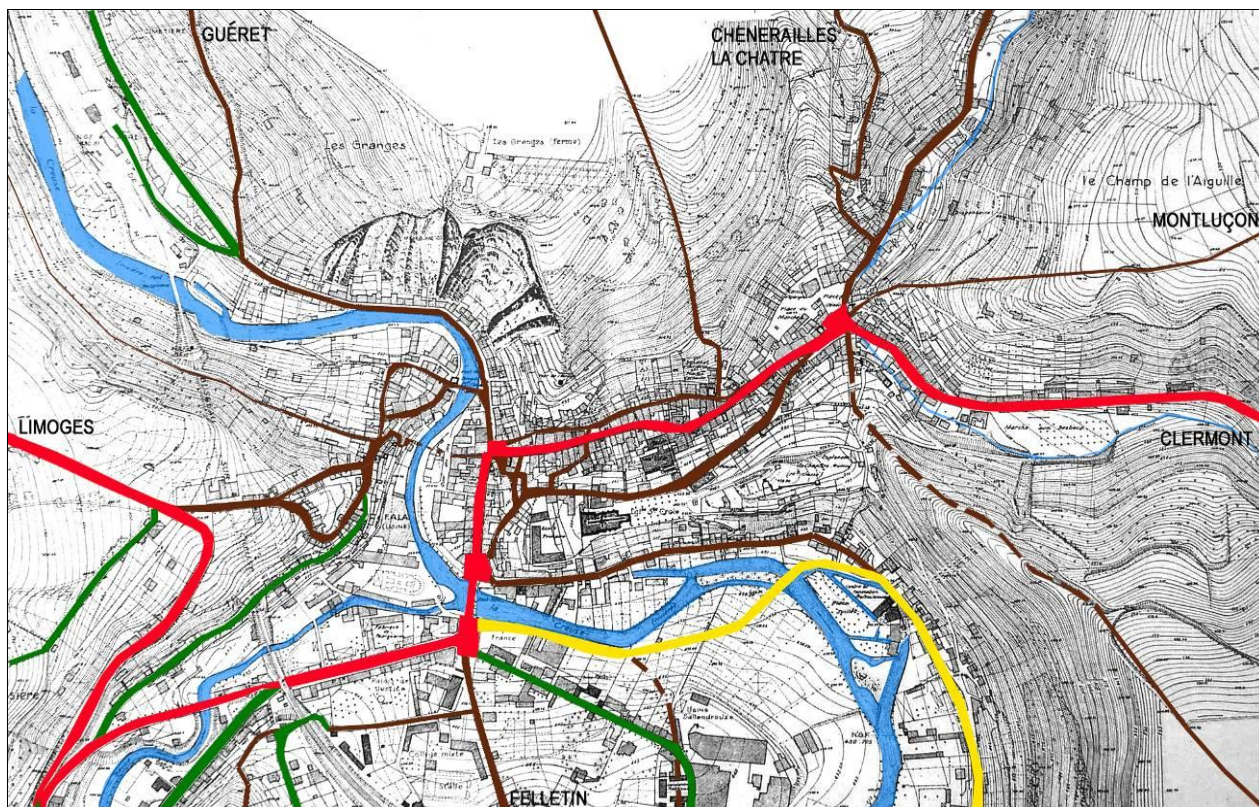
Dans les années 1970, le centre-ville est au bord de l'asphyxie : après avoir imaginé diverses solutions, dont celle de creuser un tunnel sous la colline du Chapitre, on décide de dévier la route nationale par les bords de la Creuse et le vallon du Léonardet. Le quai Saint-Jean est construit ainsi que le nouveau pont à l'emplacement de l'île de Juillet, le bief le long de la rue Jean Jaurès est comblé.

Les routes de Felletin et de La Châtre sont reliées par un contournement de la ville à l'est des plateaux du Mont et du Marchedieu, permettant d'éviter la descente vers la vallée de la Creuse. Pour la première fois dans l'histoire d'Aubusson, le carrefour des axes est-ouest et nord-sud est reporté hors de la ville.

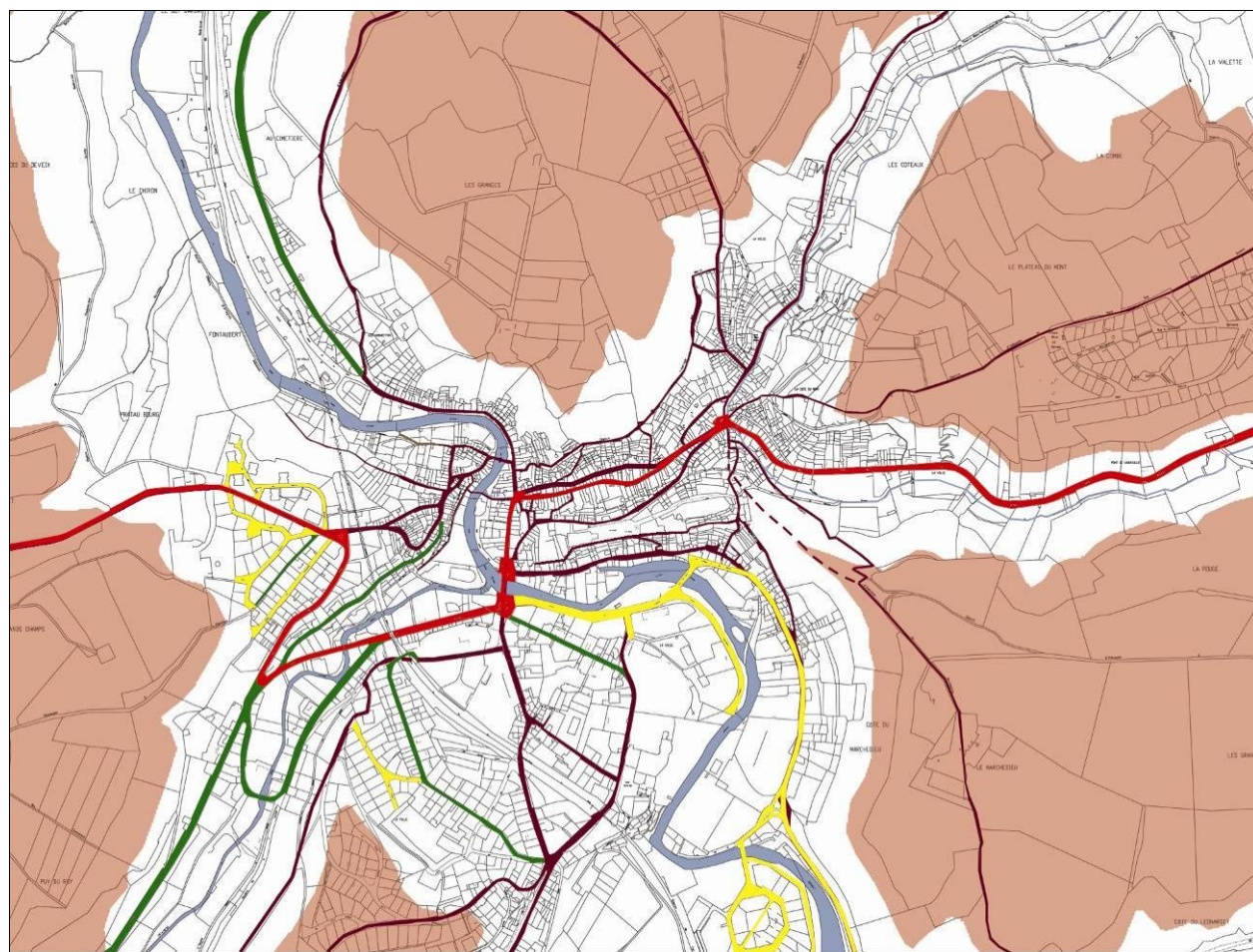


Itinéraire de la RN 141, comparé à celui de la route du XVIII^e

Fond : carte IGN 1/25 000^e. A l'ouest d'Aubusson la RN 141 quitte l'ancien itinéraire à Farges, le rejoint à l'entrée de la ville près du passage à niveau, puis évite le centre en longeant la Creuse jusqu'au pont de l'île de Juillet, et suit l'ancien faubourg des Tanneurs pour rejoindre l'ancien itinéraire à Randonnat. Cette modification s'est faite en plusieurs étapes aux XIX et XX^e siècles.



Chronologie du réseau viaire. En brun le réseau hérité du moyen-âge, en rouge la route royale, en vert les rues ouvertes au XIXe siècle, en jaune la déviation de la RN 141 aménagée dans les années 1970.



Evolution du réseau viaire, schéma

- Moyen-âge
- 18e siècle
- 19e siècle
- 20e siècle

1.3. LES ETAPES DE L'URBANISATION

Les facteurs d'urbanisation

Les pôles d'urbanisation du site d'Aubusson furent principalement les points de franchissement de la Creuse : les gués et les ponts sur les itinéraires Est-Ouest et Nord-Sud.

En second lieu, la présence du château d'Aubusson, en tant que centre d'une seigneurie, lieu de justice, de surveillance et de protection, ainsi que les fondations religieuses qui furent les deux paroisses d'Aubusson et de Saint-Jean-de-la Cour, ont généré à leur tour une concentration urbaine.

Enfin, la position de la ville dans le réseau de routes régional en a fait un lieu central de commerce, de transit de marchandises et d'industrie, drainant l'activité et l'urbanisation.

L'enceinte urbaine

Aubusson était protégée principalement par le château. On sait que la ville était close, on ne connaît pas précisément le tracé de l'enceinte urbaine, mais les noms des portes relevés par les historiens d'Aubusson dans les textes des XVII^e et XVIII^e permettent d'imaginer son emprise globale.

« Porte de la tour du Milan »
« Porte de Bat » (quartier Espagne)
« Porte St Nicolas »
« Porte du dedans de la Ville »
(sur la place Jean Lurçat)
« Porte de la Terrade »
« Porte de la Rue (des Tanneurs) »
« Porteme de Vaveix »



Ces portes démolies au XVIII^e siècle demeurent à l'état de réminiscence dans le parcellaire et le viaire, à travers des anomalies diverses, des convergences de rues.

Le mur et le chemin de ronde au nord du corps de ville constituent une partie de cette ancienne enceinte urbaine. Le mur pouvait être par endroit un rempart de terre ou un simple mur doublé d'une circulation.

La tour de l'horloge (qui n'a pas toujours contenu une horloge) est aussi un élément de la défense de la ville : elle faisait face au château, vers lequel elle pouvait relayer des informations, possédant un autre angle de surveillance des vallées de la Creuse et de la Beauze.

Une description de la ville au XVI^e siècle

Evrard d'Ahun a fait une description d'Aubusson au XVI^e siècle, dans *Histoire de l'antique ville d'Ahun*, p. 22-23, citée par Cyprien Pérathon p. 45 :

« C'est une ville de grand bruit pour la fréquentation des marchands du lieu qui y trafiquent souvent, menant et conduisant marchandises en d'autres et divers lieux et pays, et de ce que les habitants sont adonnés à de grands labeurs. La ville est grandement populeuse selon son circuit, abondant en diversités de marchandises, et y a des gens opulents et riches, grand nombre d'artisans et négociateurs qui font grand trafic, principalement en l'art lanifique et pilistromate (draps et tapisseries) et dont ils tirent grand profit. Au flanc de laquelle ville coule lentement ledit fleuve de la grande Creuse descendant des montagnes Filitinnées distantes de deux milles pas, lequel fleuve est bien commode et propre en ladite ville pour raison des moulins qui sont assis dessus tant pour l'usage des draps et laines que pour moudre les grains. La situation est entre deux hautes montagnes inaccessibles, pleines de grands rochers desquels descend par le milieu un torrent qui aucune fois est si impétueux qu'il entre dans les maisons et boutiques gâtant et enveloppant plusieurs marchandises et se vient jeter dans le fleuve de Creuse.

La principale marque de ladite ville et le lieu le plus éminent et apparent, est le Châtel, qui est un édifice ancien assis du côté du midi sur ladite ville à la sommité d'une montagne, servant de défense à icelle, lequel a un donjon grande tour carrée et autres logis enclos de murailles et tours carrées. La forme de ladite grande tour est de même structure que la tour qui est close au pourpris du châtel de notre ville Agedun. »

Les étapes de l'urbanisation

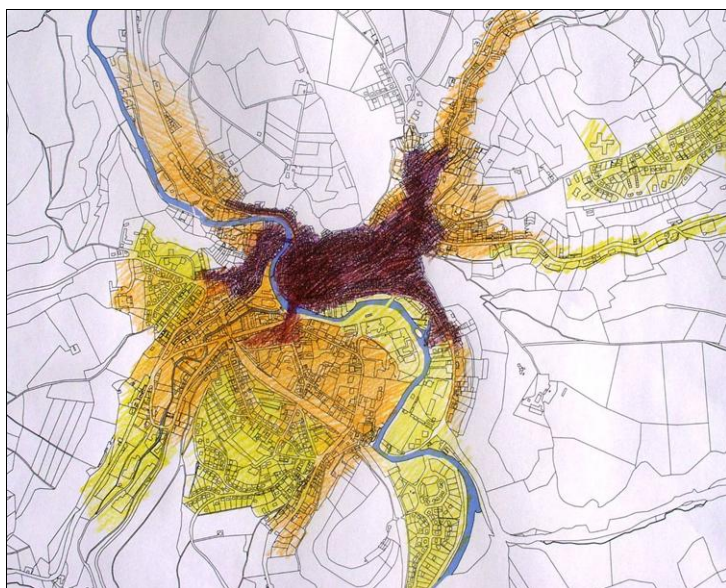
La comparaison des plans du XVIII^e au XX^e siècle permet de retracer les étapes de l'urbanisation du territoire, dans les siècles où elle a progressé le plus rapidement :

- vue cavalière, entre 1663 et 1685 (lithographie d'après le dessin de la B.N.)
- atlas de Trudaine, milieu du XVIII^e (A.N.)
- cadastre napoléonien, 1812 (mairie)
- plan de la ville en 1950 (B.N. / AD 23)
- cadastre actuel.

Le noyau de la ville médiévale se situait manifestement au nord de la colline du Chapitre, dans le vallon du ruisseau de la ville, entre la place Espagne et les franchissements de la Creuse. Au XVII^e et XVIII^e siècle, les faubourgs se développent : La Terrade, rue des Tanneurs (rue Jean Jaurès), faubourg Vaveix, faubourg Saint-Nicolas (rue Jules Sandeau), faubourg d'Auvergne (rue des Fusillés) faubourg des Méris.

Le faubourg Saint-Jean est très peu construit jusqu'à la Révolution ; il s'est presque entièrement urbanisé au cours des XIX^e et XX^e siècle. Une partie de cette urbanisation est liée à l'activité de la tapisserie : manufactures, villas des lissiers, logements, une autre partie aux équipements publics (tribunal et prison, banque de France, collège et lycée, écoles primaire et maternelle, centre des impôts, musée etc...).

L'extension de la ville dans les dernières décennies du XX^e siècle s'est faite sur les bords de la Creuse et sur les hauteurs de la ville, qui offrent plus d'espace et d'ensoleillement que les vieux quartiers enchâssés dans le fond des vallées : quartiers de la Cote Verte, de Chabassière, du Mont.



L'extension de la ville en trois époques :

En sombre : la zone bâtie en 1800,

En orange : l'extension de la ville entre 1800 et 1950,

En jaune : l'extension de la ville depuis 1950.

La population de la ville a fortement augmenté tout au long du XIXe siècle, passant de 3460 habitants en 1800 à 7211 en 1911. Elle a décliné au XXe siècle jusqu'à 5512 en 1946, avec une reprise jusqu'en 1975, où elle est de 6227. Elle a de nouveau diminué ensuite, jusqu'à 4.662 en 1999.

Parallèlement, la superficie de la ville a plus que doublé entre 1800 et 1950. La surface urbanisée entre 1950 et 2007 est supérieure à celle de toute l'histoire de la ville des origines jusqu'à 1800.

(Sources : INSEE. recensement.insee.fr, et EHESS. notices communales, cassini.ehess.fr)

1.4. LES DIFFERENTS QUARTIERS

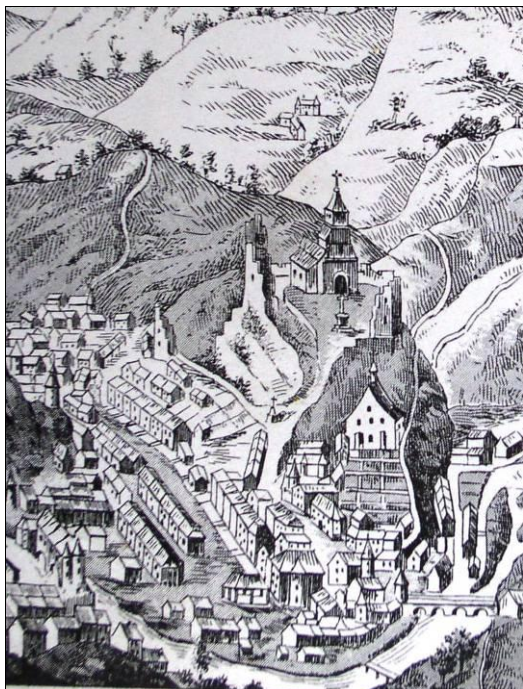
Pôles d'urbanisation, structure, évolution des espaces publics.

La colline du Chapitre

Un lieu fortement symbolique domine la ville d'Aubusson, tant au regard de l'histoire de la ville que dans la conscience collective : au sommet de l'éperon rocheux qui surveille le site en son plein milieu, ce sont les ruines du château d'Aubusson.

Ce château féodal fut l'un des plus importants du Limousin ; sa situation en limite de province lui conférait un rôle stratégique majeur. Son donjon carré dominait la vallée de la Creuse, en regardant vers le Sud. D'après le dessin ci-dessous, un grand logis était adossé au donjon ; un rempart cantonné de tours s'élevait tout autour du sommet arasé de l'éperon, protégé naturellement par des dénivelés abrupts de tous côtés et « barré » côté Est par un fossé le séparant du plateau du Marchedieu. L'ensemble dut être démantelé en 1632, comme un grand nombre de forteresses à travers la France, ayant servi aux Protestants, en application du *Traité de Pacification* d'Alès, qui mit fin à la période de guerre civile dite « guerre de Rohan » (1625-1629)¹.

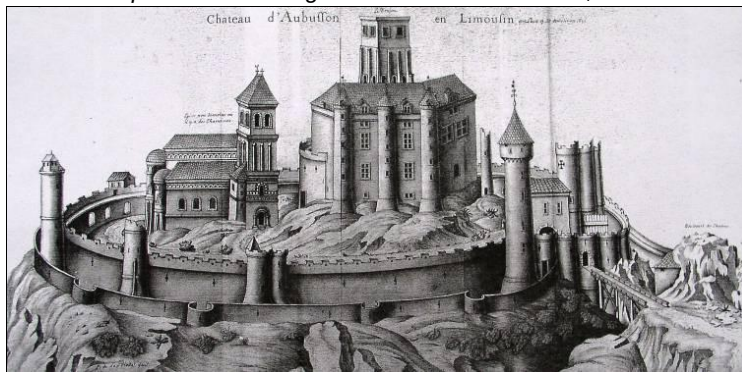
Les représentations connues du château sont toutes postérieures à sa démolition : le plus ancien dessin serait celui de F. de la Pointe, conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.



Détail de la vue d'après le dessin du XVII^e siècle conservé à la B.N. On remarque l'église Notre-Dame au sommet de la colline et l'église Sainte-Croix un peu plus bas vers la ville. Des vestiges du château qui paraissent plus importants qu'aujourd'hui : une tour à gauche de l'église Notre-Dame, sur le versant nord du Chapitre. Le château, les ruines du donjon à droite.



Détail de l'atlas de Trudaine, montrant le relief de l'éperon et l'emplacement de l'église Notre-Dame du Mont, à l'est.



Le château d'Aubusson, dessin de F. de la Pointe, BnF, Estampes. Il montre l'église romane avec tour-porche centrale à trois niveaux d'élévation, une nef à collatéraux, un chevet avec des absidioles ; la vue serait prise ou imaginée depuis le nord-ouest (les hauteurs du Mont ?). Le château est chemisé d'une enceinte à tours rondes doublée de fossés. L'entrée est à l'opposé de l'église, vers l'accès actuel. On distingue un pont enjambant le fossé, et ce qui ressemble à un châtelet d'entrée. Le château : à l'arrière d'un grand logis cantonné de tours on voit s'élever un grand donjon carré, dont les faces sont rythmées chacune par 4 contreforts.

¹ Episode des guerres de religion, marqué par le siège de La Rochelle. Par le traité de paix d'Alès en 1629, les Protestants prêtèrent serment de fidélité au roi de France et s'engagèrent à démanteler leurs forteresses; Richelieu leur rendait la liberté de culte et l'égalité civile. L'édit de Nantes était confirmé, mais pas les privilèges militaires liés aux « places de sûreté » accordés par Henri IV. En 1632 Richelieu chargea des conseillers de circuler dans les provinces pacifiées pour veiller à l'exécution de l'édit. De nombreuses ruines féodales du Languedoc datent de cette époque.

Une grande église romane s'élevait dans l'enceinte du château: Notre-Dame du Mont, première paroisse d'Aubusson. En contrebas l'église Sainte-Croix, plus tardive, était autrefois entourée par le cimetière de la ville, transféré au XVII^e siècle auprès de l'église Saint-Nicolas.

L'église Notre-Dame qui n'était pas visée par le traité de pacification, ne fut pas démolie ; elle fut attribuée aux chanoines de Moutiers-Rozeille, d'où le nom donné de colline du Chapitre donné au site au XVII^e siècle et qu'il porte encore.

Cette église fut vendue comme bien national sous la Révolution, et achetée par un particulier, avec le terrain attenant.. Le conseil municipal, craignant que l'acquéreur ne la convertisse en habitation, « *privant ainsi les habitants de la ville de la jouissance du terrain boisé contigu à la place publique* », décida en 1804 de la racheter, et de la démolir. La vente des matériaux servit à payer l'achat du terrain et les travaux de démolition (AD23, 2 O 2109).

Le lieu est toujours un lieu de promenade des Aubussonnais. Accessible en voiture, c'est un lieu de repos ombragé assez fréquenté.

Les restes les plus visibles du château sont sur la face Sud : soubassements du donjon roman, du logis attenant, des courtines côté sud, rythmées par des contreforts. Ces ruines sont visibles depuis de nombreux points de vue et routes d'accès à Aubusson.

L'ensemble de la colline du Chapitre, place et église Sainte-Croix incluses, est protégé au titre des sites (site classé créé en 1937). Les vestiges du château ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1964,

Ces protections n'ont pas empêché la construction de pavillons au pied des murailles, qui grèvent la perception du monument et tendent à banaliser le site.



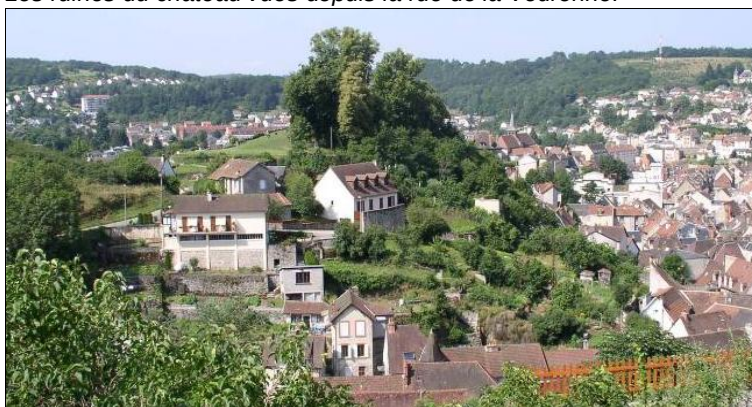
Vue aérienne du Chapitre. Détail d'une photo extraite de « La Creuse à tire d'aile », R. Guinot et M. Berger.



Les ruines du château vues depuis la rue Saint-Jean.



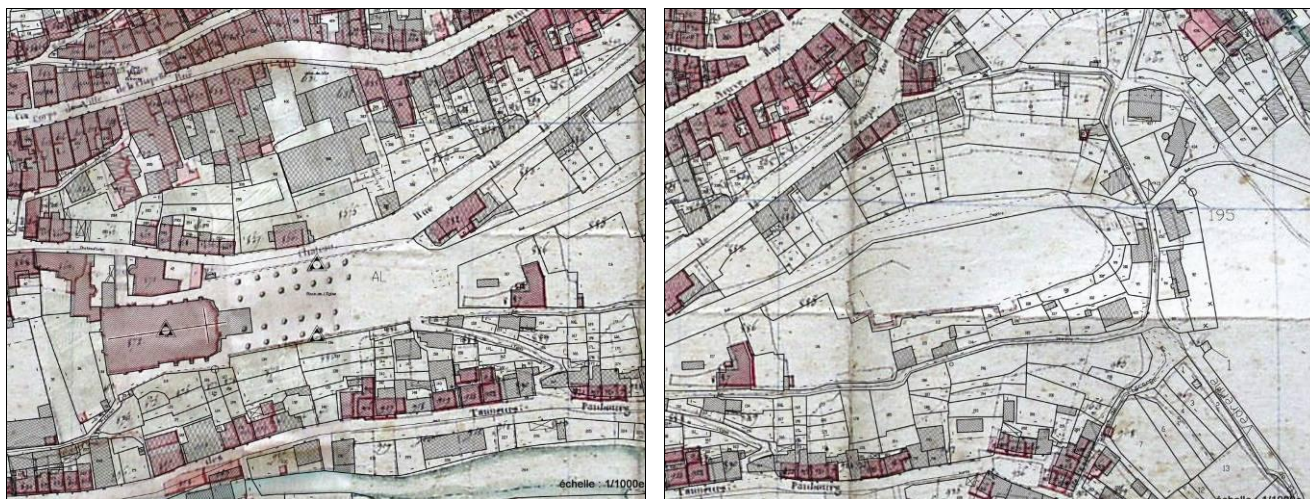
Les ruines du château vues depuis la rue de la Védrenne.



L'éperon du Chapitre vu depuis les hauteurs de la rue du Mont.



Plan cadastral ancien (1812).



Superposition des plans cadastraux ancien (en rose et vert) et actuel(en gris).

La comparaison des cadastres montre que en 1812 aucune construction ne s'élevait sur les flancs du rocher, au pied des anciennes murailles du château. On remarque sur le cadastre napoléonien que le glacis sud du château (au-dessus de la rue de la Vedrenne), forme une seule parcelle avec le glacis côté place de l'église (885). Sur le plan actuel on le voit divisé et bâti.

Sur les vestiges du château et l'église Sainte-Croix, voir le fichier édifice, page 119 à 123.

Le quartier du Corps de Ville , au nord du chapitre

Place Espagne (anciennement Place de Bat)

Géographiquement : c'est le point de confluence des ruisseaux du Fôt et de l'Ouchette, qui se rejoignaient ici pour former le ruisseau de la Ville ; celui-ci suivait ensuite le tracé de l'actuelle Grande rue, pour aller se jeter dans la Creuse au droit de la rue des Iles.

Probablement le plus ancien carrefour d'Aubusson, où se croisaient initialement les deux grands axes Nord-Sud et Est-Ouest. Les itinéraires médiévaux : La rue Tour de Milan / la rue Jules Sandeau ; la rue du Mont / la rue vieille et la rue du Château.

Au cours des siècles, les routes empruntant les fonds de vallée ont pris le pas sur les routes de crêtes et deviennent les itinéraires majeurs, et l'axe est-ouest sur l'axe nord-sud. Toutes les routes vers l'ouest partent de cette place, qu'elles suivent les crêtes ou les vallées. La nouvelle route de Clermont par Aubusson, construite au milieu du XVIII^e siècle, vient se raccorder sur cette place.

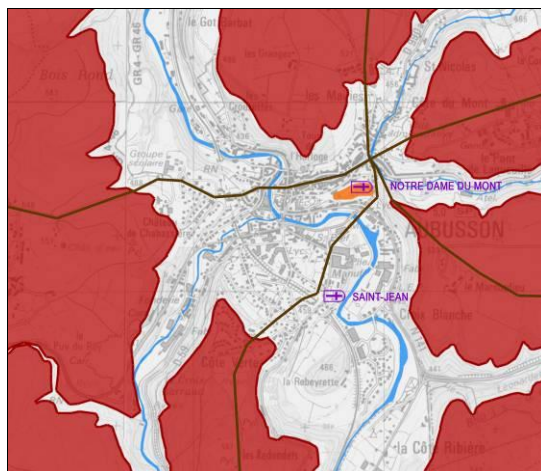
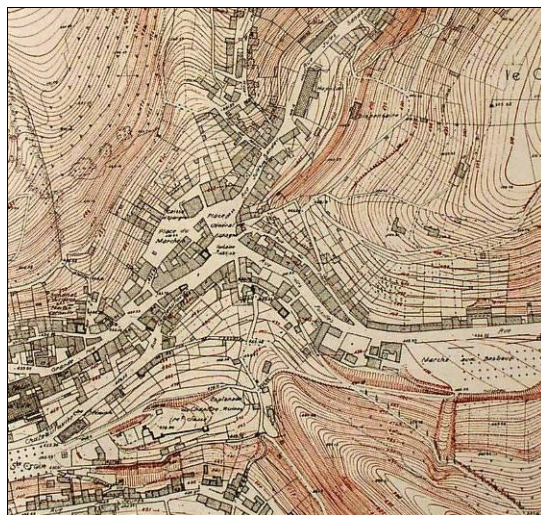


Schéma du site d'Aubusson : en rouge les plateaux (altitude supérieure 500 m) ; en orange l'éperon du chapitre (480 m) ; les itinéraires nord-sud les plus anciens, qui se croisent à la place Espagne.



La place Espagne vu du ciel, détail d'une photo extraite de «La Creuse à tire d'aile», R. Guinot et M. Berger. On reconnaît la rue Tour de Milan et son tracé en baïonnette.



Détail du plan de 1950 avec les courbes de niveaux.

La place s'appelait autrefois Place de Bat. Elle fut baptisée place Espagne en 1812, en l'honneur du général Espagne, mort à la bataille d'Essling en 1808, qui avait habité ce quartier dans sa jeunesse, lorsque son père était directeur de l'Ecole Centrale d'Aubusson.

Fontaine de la place du général Espagne, ISMH 1926

La place est aménagée en 1770, date à laquelle la fontaine est installée à son emplacement actuel.

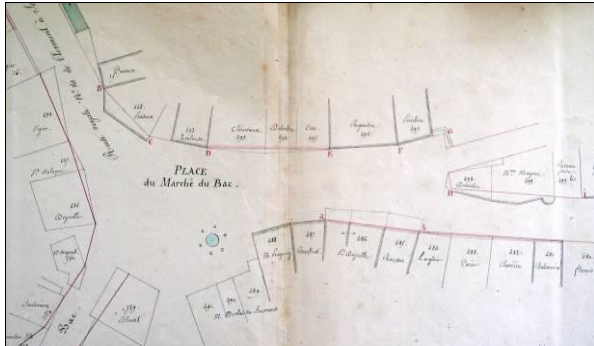
La cuve en granit provient de l'abbaye de Moutier-Rozeille.

Pérathon p. 219 ; « A l'entrée du bourg de Bat, aujourd'hui sur la place Espagne, on voit une fontaine remarquable par sa vasque de grande dimension, que décorent des rinceaux d'un dessin très élégant. Ce bassin de granit, cuve baptismale d'une haute antiquité, était primitivement placé en dehors de l'église romane de Moutier-Roseille. En 1770, les chanoines de Notre-Dame du Mont le cédèrent à la Ville d'Aubusson, et on verra plus loin qu'un procès leur fut intenté à cette occasion par le syndic de la paroisse de Moutier-Roseille. »

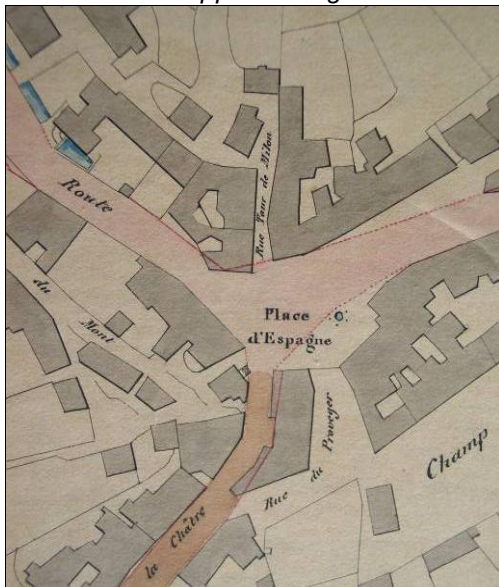


Evolution de la place aux XIXe-XXe siècles

La place d'étire vers la rue Vieille et la rue Châteaufavier, en formant une rue très large, qui se diviserait ensuite en deux. Elle a été agrandie vers le nord au début du XXe siècle, par la démolition d'un îlot de 5 maisons.



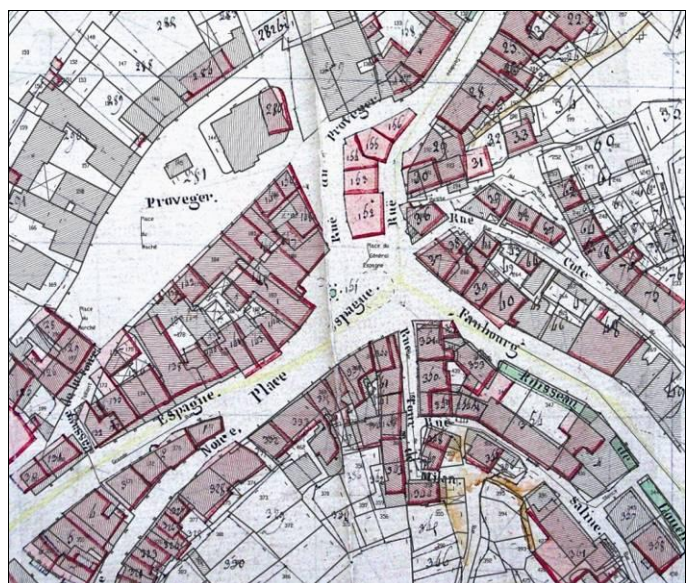
Détail d'un plan d'alignement de la traversée d'Aubusson en 1830 ; Un grand nombre de maisons sont frappées d'alignement.



Plan de la place au milieu du XIXe siècle, sur un plan figurant l'alignement. La route départementale n°1 de Tulle à La Châtre y rejoint la route nationale 141 de Clermont à Saintes.

La superposition des cadastres anciens et actuels, à deux siècles d'intervalle, montre les transformations de la place, au XIXe siècle :

- démolition de l'îlot « Proveger »,
- urbanisation de la partie nord de la place du marché,
- construction de la Caisse d'Epargne,
- couverture du ruisseau de Louchette dans l'actuelle rue des Fusillés,
- alignement des maisons qui empiétaient sur la voie.





Une pâte de maisons qui existait au nord de la place, a été démolie au XXe siècle pour agrandir la place et surtout faciliter la circulation (sortie de la ville en direction de La Châtre, Vierzon, Paris).

Cartes postales anciennes.
J.N. Saintrap.



10 à 14, Place Espagne. A gauche un immeuble vers 1900, à droite une jolie façade fin XIXe, en pierre de taille (« Bar l'Atelier »).



La maison Prugniet, XVIe siècle, très remaniée, (Crédit Agricole).



Caisse d'Epargne, 1904



1 et 3 rue des Fusillés. A gauche un immeuble XVIIIe siècle; à droite une maison probablement ancienne, façade en pierre de taille avec fenêtres Renaissance (réemploi ?) et une tour escalier en vis à l'arrière...

La Place Espagne est bordée d'immeubles de toutes les époques: maisons XVIe ou XVIIe, bien que très remaniée (la maison Prugniet, Crédit Agricole), une façade en pierre de taille avec fenêtre Renaissance (3 rue des Fusillés), façade XVIIIe, grande maison début XIXe, deux immeubles fin XIXe.

La place du marché

Anciennement « Champs de foire » (l'un des champs de foire, car il en existait plusieurs). Le côté nord ne comportait encore qu'une seule construction au début du XIXe siècle, le reste était occupé par des jardins.

Place de la Libération

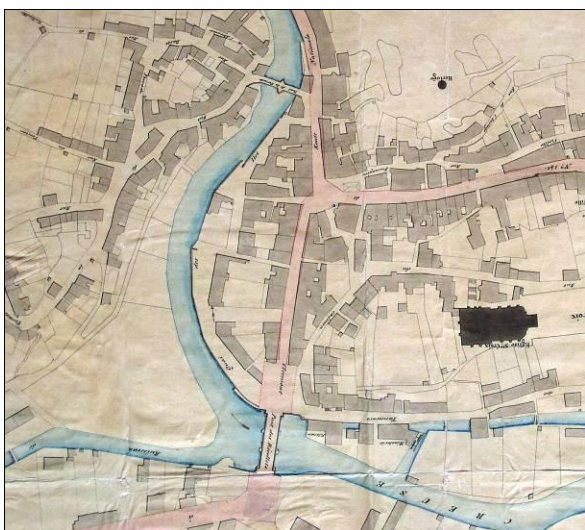
En symétrie de la place Espagne : autre carrefour de rues côté ouest de la ville, à l'autre extrémité du vallon du « ruisseau de la ville », au nord du Chapitre : la place de la Libération, place de la halle au XIXe siècle, place du Corps de ville antérieurement. Carrefour de l'axe Est-Ouest (rue Vieille et Grande rue) et d'une route longeant la Creuse. Jusqu'au XVIIIe siècle, les routes vers l'ouest, le nord et le sud se séparent ici :

- **route de Limoges** : on franchit la Creuse au pont de la Terrade. Il est probable qu'au Moyen-âge, on franchissait la Creuse dans l'axe de la rue du Corps de Ville et de la « rue Fromagère », plus près du confluent du ruisseau de la ville.

- **route de Felletin** : on se dirige vers le pont des Récollets,

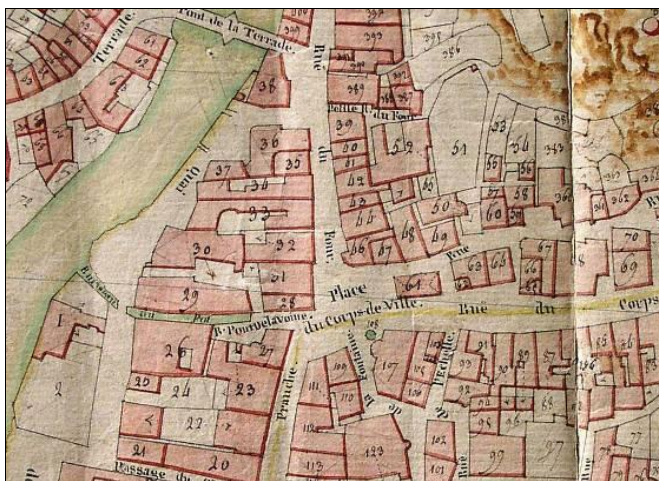
- **route de Guéret** : on suit la Creuse sur sa rive droite, pour quitter la ville par le faubourg Vaveix.

A partir de la fin du XVIIIe siècle, la direction de Limoges ne franchit plus la Creuse au pont de la Terrade, mais au pont des Récollets, comme pour Felletin. La rue Franche devient le prolongement de la Grande rue, dans la traversée d'Aubusson, désormais commune à l'axe Est-Ouest et à l'axe Nord-Sud.



Détail du plan du XIXe siècle, sans date.
La direction de Limoges emprunte désormais
le pont des Récollets.

« Corps de Ville » : les consuls de la ville se réunissaient dans une maison située dans cette rue, non loin de la place Sainte-Catherine (cf Pérathon).



Plan cadastral napoléonien,
détail de la place du Corps de Ville.



Plan cadastral actuel.



Superposition des deux cadastres.

Le monument aux morts et l'ancienne halle

Sur cette place s'élevait autrefois une halle, représentée sur divers documents du XVII^e au XIX^e siècle.

On la distingue sur la lithographie coloriée tirée d'une vue cavalière du XVII^e siècle (ci-dessous).

On la voit également sur les cartes postales anciennes : elle est orientée différemment. Un document des archives municipales nous apprend qu'elle fut reconstruite en 1788, après avoir été endommagée par un charroi : à cette occasion, on décide de la déplacer pour faciliter la circulation.

A la même date, la fontaine est déplacée près de la maison des Vallenet, où elle se trouve encore. Ces aménagements ont lieu dans la même période qu'un grand nombre de travaux d'aménagements urbains dans la traversée d'Aubusson, par la nouvelle route royale : démolition des portes de ville, couverture du ruisseau de la ville, aménagement de la place Espagne.

Cette halle en bois et en pierre, couverte en bardeaux, fut démolie en 1902, tandis que la ville faisait construire un nouveau marché couvert : une halle métallique, plus grande que l'ancienne, au n°13 rue Franche (rue des Déportés), à la place de l'ancien couvent des Sœurs de la Croix.



Détail de la lithographie d'après une vue cavalière du XVII^e siècle. On distingue la halle en bois, orientée nord-sud.



Carte postale ancienne, montrant la halle et le poids public devant.



Le Monument aux Morts, élevé à l'emplacement de cette halle dans les années 1920.

La fontaine de la halle ISMH 1926

Pérathon p. 219 documente la restauration de cette fontaine en 1718, date inscrite sur la fontaine : « elle est ornée de la croix ancrée de la famille d'Aubusson et d'un écusson où est sculpté le buisson qui figure dans les armoiries communales ».

Elle a été déplacée en 1788, au moment de la reconstruction de la halle, pour le déplacement de celle-ci (archives municipales).



Les immeubles riverains

Aujourd'hui la place est presque entièrement bordée d'immeubles du XIX^e siècle, à l'exception de la Maison des Vallenet (ISMH).

Dans un document de 1812 des archives municipales (tableau joint au plan d'alignement) la place est bordée de maisons dites « très vieilles » et « peu solides ». Elles seront reconstruites au cours du XIX^e siècle, pour donner à la place la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui.

Ainsi l'immeuble du « Café du commerce » : sur cette parcelle est décrite en 1812 une maison « très vieille, peu solide, construite en pierre, en bois et couverte en tuiles ». L'immeuble actuel date d'une reconstruction en 1824, date inscrite sur la façade.

La maison à l'angle de la place et de la rue Franche a été reconstruite en 1878, en retrait par rapport à son ancienne emprise (archives municipales).

L'îlot entre le début de la Grande rue et le début de la rue Vieille (appelées alors « rue du Corps de Ville » et « rue Fromagère ») a été reconstruit en 1853.

L'immeuble à l'angle de la rue Franche a été reconstruit en 1878.



Dans le vallon du ruisseau de la Ville, entre ces deux carrefours : rue Vieille, Grande rue, rue Châteaufavier.

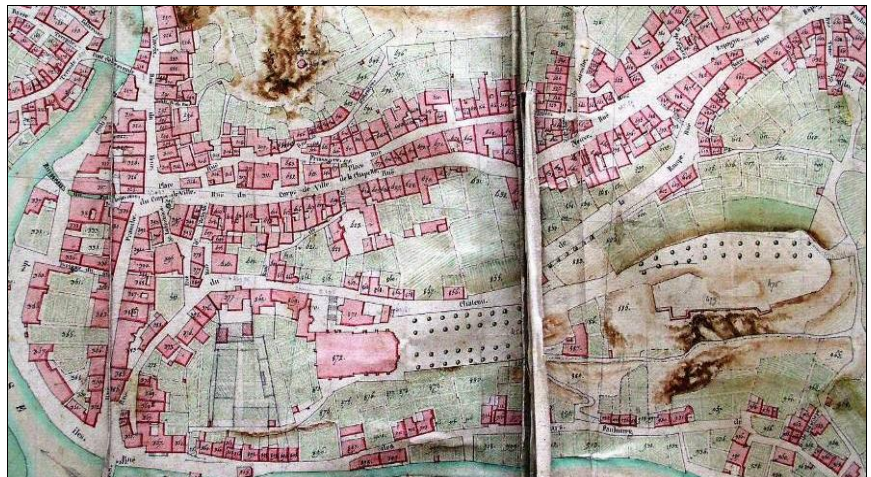
Rue Vieille

L'ancienne rue principale de la ville, longeant le ruisseau de la ville sur le versant nord du vallon, en se maintenant au-dessus du niveau des crues. Etroite, pentue par endroits, contrairement à la Grande rue.

Sur la rue Vieille comme artère principale se branche un réseau de petites rues médiévales : des chemins s'élevaient vers le nord, le plateau et la métairie des Granges: rue de la Roche, rue des Cotes (aujourd'hui rue de l'Horloge - ces chemins pentus sont devenus piétons, les rues des impasses) - des passages vers le sud (tels que le passage du Prêche; il en existait d'autres, qui ont disparu au XIXe siècle), vers le ruisseau de la ville et les rues montant vers l'église, le château, le cimetière. Vers le milieu une placette, où s'élevait autrefois une chapelle Notre-Dame (aujourd'hui Place Saint-Catherine).

Côté nord de la rue Vieille : un parcellaire médiéval, très serré, un bâti très dense et élevé. En arrière du bâti s'élèvent des jardins en terrasse, au pied du versant sud du coteau des Granges. La rue Vieille rassemble sur ce côté nord le plus grand nombre de vieilles maisons XVe-XVIIe siècles, dont certaines sont emblématiques du vieil Aubusson, de la maison du Tapissier à la maison Froment.

La rue vieille est supplantée au tournant du XIXe siècle par la Grande rue, formée de la rue Neuve et rue du Corps de Ville. L'intense activité de construction dans la Grande rue à cette époque se ressent dans la rue Vieille, en raison du grand nombre de parcelles traversantes : sur le côté sud de la rue, le parcellaire a été recomposé et des îlots entiers ont été rebâties, élevant leur façade arrière sur la rue Vieille.



Cadastre ancien : les 3 rues orientées Est-Ouest, dans le vallon du ruisseau de la Ville, reliant le carrefour de la Place Espagne et les franchissements de la Creuse.



Maisons anciennes de la rue Vieille et des ruelles adjacentes.

Au centre : maisons du tapissier et Froment, côté nord de la rue Vieille.



Détail du plan d'alignement. Chapelle mentionnée au XVIe siècle, démolie en 1793. Une statue de la Vierge en lave de Volvic, qui ornait la porte, se trouve toujours sur la placette, sur un pignon (Cf Pérathon p. 280)



Les jardins en terrasses en arrière du bâti, au nord de la rue Vieille; la frontière nette entre le quartier médiéval et le coteau boisé, marquée par l'ancien mur d'enceinte de la ville.



Un immeuble de la Grande rue rebâti au XIXe siècle : façade arrière sur la rue Vieille.



Autre parcelle traversante entre rue Vieille et Grande rue : deux maisons XVIIIe siècle avec façades rue Vieille, ont été réunies en 1874 et ont reçu une nouvelle façade côté Grande rue, sur un jardin (à droite).



Rue Châteaufavier : longe le vallon par sa rive gauche à flanc de colline ; contourne le Chapitre pour rejoindre la Creuse à la hauteur du Pont Neuf, pour se diriger vers Saint-Jean et Felletin. Formée des anciennes « rue du Château », « rue la Rampe » et « rue Noire », chemins d'accès au château d'Aubusson, à l'église paroissiale, au cimetière de la ville.

Le Pont Neuf actuel se trouve dans l'axe de la rue des Déportés, ancienne rue Franche ; jusqu'à une reconstruction en 1848, il se trouvait dans l'axe de la rue du Château, ce qui confirme l'ancienne prévalence de cette rue.

Un réseau de ruelles adjacentes :

- ruelles descendant vers le fond du vallon: rues Barrabant, Pardoux-Duprat, de l'échelle, de la rampe, escaliers de l'hôtel de ville;
- degrés de l'église vers son entrée principale, entre les 24 et 26 ; place de l'église, accès au site du château,
- au nord-est, la rue de l'Escarpe qui contourne le château et rejoint le quartier Tour de Milan.

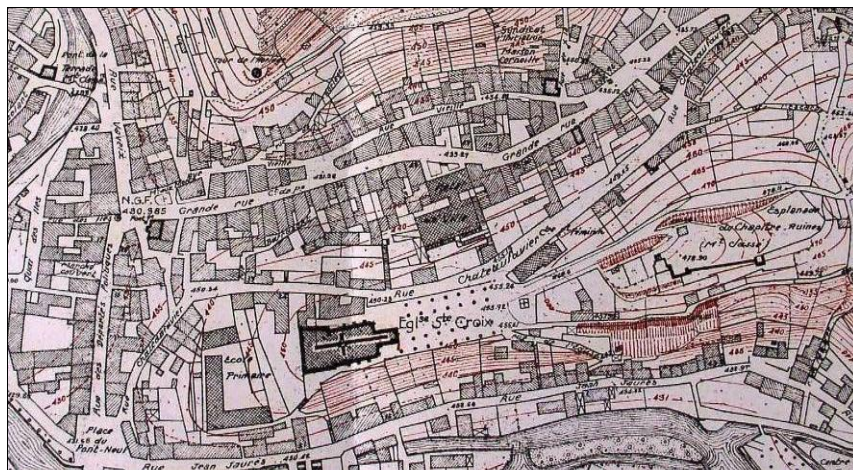
De grandes parcelles se partagent les versants nord et ouest de la colline, en jardins en terrasse (photo p.34). Les parcelles des n°28 à 40 sont sur les glacis nord du château. Le bâti ancien se situe dans les anciennes « rue du Château » et « rue Noire », c'est-à-dire dans le bas de la rue Châteaufavier, à l'est et à l'ouest. Entre les deux, les terrains sont très pentus: la rue de la Rampe était encore très peu bâtie au début XIXe.

Cette rue rassemble des maisons du XVIe au XXe :

■ XVIe au XVIIIe siècles : n° 15, 21, 22, 24, 26 côté Pont Neuf ; n°46 et tout le bas de la rue jusqu'à la Place Espagne. Certains de ces édifices font partie du patrimoine majeur d'Aubusson : n°15, 24, 26.

■ XIXe : de petites maisons de ville, aux n°18, 38, 40, - quelques immeubles et début XXe siècle : n°28, 35, 37...

- Une école primaire communale, construite à la fin du XIXe siècle à l'emplacement d'un hôtel des Laboreys de Châteaufavier. L'école a été construite en retrait de la rue, dégagant un vaste espace en avant de la façade.



Plan 1950. La rue Châteaufavier à flanc de colline. De grandes parcelles, des hôtels XVIIe et XVIIIe s.



Fourche rue Châteaufavier / Grande rue.



Rue de l'échelle, descendant vers la place de la Libération.



n°24



Façades « 1765 » et « 1772 », n° 22 et 24



← Maison avec tour d'escalier, au n°21. Aujourd'hui abandonnée.



15 rue Châteaufavier, « 1771 »



n°26, XVIe et XVIIIe



Maison XIXe, 18 rue Châteaufavier



Immeuble début XXe, au n°28



Ecole Jean Macé, au n°20

Grande rue

Jusqu'au XVIII^e siècle, le ruisseau de la ville y coulait à ciel ouvert, bordé par des quais longeant les façades des maisons, et enjambé par des pontons de pierre. Il est couvert dans les années 1770, époque où la Grande rue devient une portion de la nouvelle route royale de Clermont à Limoges. En 1812 il reste encore des terrains non bâtis dans la partie centrale appelée « rue Neuve » : ainsi la parcelle où l'on construira une mairie, en 1826. La partie ouest de la rue s'appelle « rue du Corps de Ville », du nom du lieu où se réunissaient les consuls de la ville, la partie Est « rue de Bat », puis « rue d'Espagne ».

La plupart des immeubles riverains ont été construits ou reconstruits entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle : des immeubles d'habitation et de commerce, R+2+C, pour la plupart avec une façade en pierre de taille, très sobre, caractéristique de la période.

Plusieurs façades portent la date de leur construction gravée.

Dans les années 1930, un nouvel hôtel de ville est construit à la place de l'ancien : on choisit de le placer en retrait par rapport à la rue, pour dégager un parvis, mettant en valeur la façade de l'édifice et donnant une respiration à la Grande rue déjà surchargée de trafic. Le parti architectural retenu, non sans polémique à l'époque, tranche avec le bâti ancien du centre-ville, par une architecture contemporaine et une échelle très supérieure aux bâtiments du centre ancien. Les superstructures et le campanile de ce grand bâtiment blanc dominant aujourd'hui le centre-ville.

La superposition des cadastres montre l'évolution du parcellaire en deux siècles : les parcelles sont étroites sur la rue, et se développent en profondeur. C'est à l'arrière des parcelles que le bâti s'est densifié.

Un document de 1812 décrit les maisons de la rue du Corps de ville comme « neuves, très solides, construites en pierre et couvertes en tuiles (arch. municipales). La plupart des propriétaires sont commerçants (n° du cadastre ancien) :
Marchands aux 408, 412, 414, 431, 433, 444, 447, Tapissiers aux 402 et 405, Aubergiste au 423, Cabaretiers au 407 et 416, Tailleur d'habits aux 415, 492, Chapelier au 424, Cordonnier au 449, Maréchal au 450, Serrurier au 456, Sellier au 401, Armurier au 427, Boucher au 434, Boulanger aux 440, 457, 461.



L'embranchement rue Vieille-rue Neuve (Grande rue, à gauche).



Grande rue / Place Espagne.



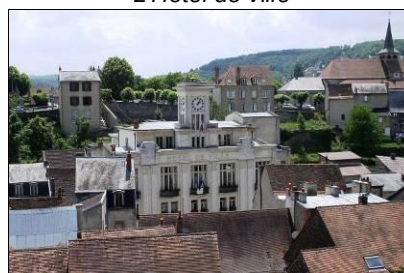
Façades à arcades, années 1820



L'Hôtel de ville



Ancienne mairie, carte postale.

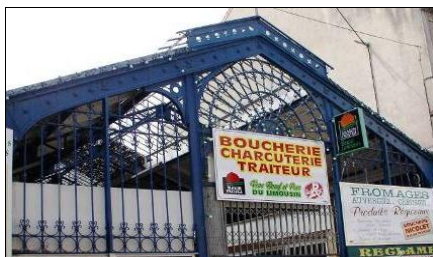


Evolution du parcellaire, entre les deux plans cadastraux (1812 et 2007).
Au centre l'hôtel de ville.

Rue Franche

Cette rue qui menait de la place des halles vers le pont des Récollets, appartenait jusqu'au XVIIIe siècle à l'itinéraire Nord-Sud (direction de Felletin).

Elle prit son importance actuelle à la fin du XVIIIe siècle, en devenant une portion de la route royale, en même temps que la Grande rue.



Marché couvert,, 1902.
13 rue Franche



Façade fin XVIIIe et XXe
devant
une maison plus ancienne ; tour
polygonale à l'arrière.

Plusieurs maisons anciennes (XVe-XVIe) ont reçu de nouvelles façades au XIXe siècle (exemple, 11 rue Franche). La rue a été redressée et élargie au XIXe ; les façades les plus anciennes ne remontent au-delà de la fin du XVIIIe siècle.

Le marché couvert fut construit en 1902 à l'emplacement d'un ancien couvent, où les Sœurs de la Croix tenaient une école de filles depuis deux siècles (1700-1900 environ)..

L'arrière des parcelles de la rue Franche donnent sur le quai des Iles.



Grand immeubles XIXe siècle, 1
et 3 rue des Déportés. Vue
depuis les combles de l'Hôtel de
France.



L'hôtel de France. Dès le XIXe siècle,
sur cette rue devenue une artère
principale de la ville.

Le Chapitre et le Corps de Ville, vus du ciel. Détail d'une photo extraite de « La Creuse à tire d'aile », R. Guinot et M. Berger.

A gauche la Place Jean Lurçat, d'où partent la rue des Déportés (ancienne rue Franche) et la rue Châteaufavier, (ancienne rue du Château).

On remarque les grands jardins d'agrément qui s'étagent en terrasse sur le versant ouest du Chapitre, devant l'église :: desservis par la rue Châteaufavier (n°20, 22, 24). Ce sont les emprises des anciens hôtels.



La place Jean Lurçat (Place du Pont Neuf)

Cette place fut longtemps l'une des entrées de la ville, en venant de Saint-Jean et de Felletin ; une place où se dressait une porte de l'enceinte urbaine (« Porte du dedans de la ville »). De cette place on montait vers le château par l'actuelle rue Châteaufavier (ancienne « rue du château »), ou l'on gagnait la place de la halle par la rue Franche (rue des Déportés). Se rejoignent également sur cette place la rue Jean Jaurès (ancienne « rue des Tanneurs ») et le quai des Iles, longeant la Creuse.

Le pont des Récollets fut construit en pierre à partir de 1655, en remplacement d'un ancien pont qui était en bois (cf Pérathon p. 211). Le pont figurant sur le plan cadastral ancien est placé dans l'axe de la rue Châteaufavier : il est représenté avec quatre arches et des refuges en pointe, comme le pont de la Terrade.

A partir de la fin du XVIII^e siècle, la route de Limoges n'emprunte plus le Pont de la Terrade et le quartier du même nom, mais franchit la Creuse au Pont des Récollets, où commence la nouvelle route royale. Le pont est reconstruit plus large en 1848, dans l'axe de la rue Franche (rue des Déportés).

La place est rectifiée au cours du XIX^e siècle, agrandie sur le côté ouest, avec notamment la démolition de plusieurs maisons et la construction du grand immeuble d'angle, n°1 rue des Déportés.



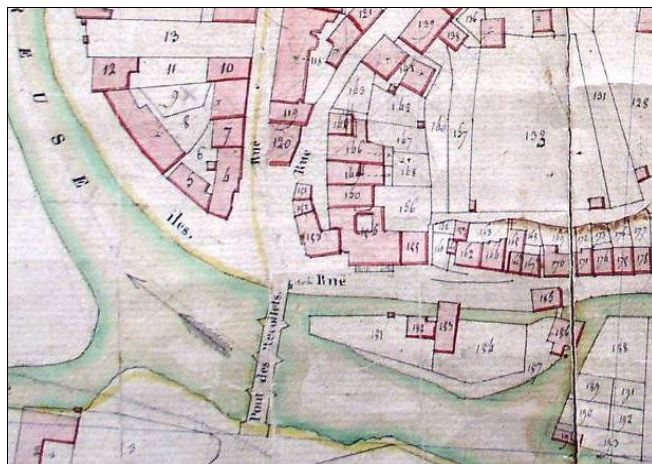
Sur cette place s'élève la Poste, construite dans les années 1950, à l'emplacement d'une ancienne manufacture de tapisseries Danton. La Poste et son parking sont construits en partie sur un ancien bief qui longeait la rue des Tanneurs, où il alimentait plusieurs moulins et fabriques.



Immeuble XIX^e, 1 rue des Déportés



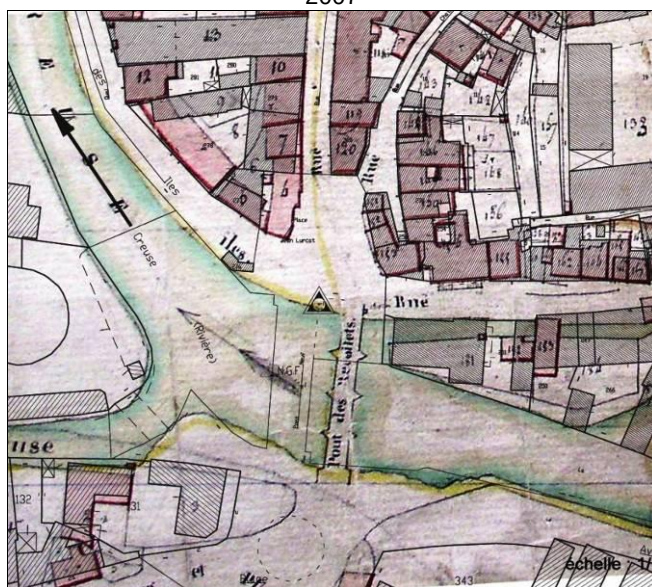
La place Jean Lurçat constitue toujours l'entrée du centre ancien de la ville.



1812



2007



Superposition du cadastre actuel et du cadastre napoléonien

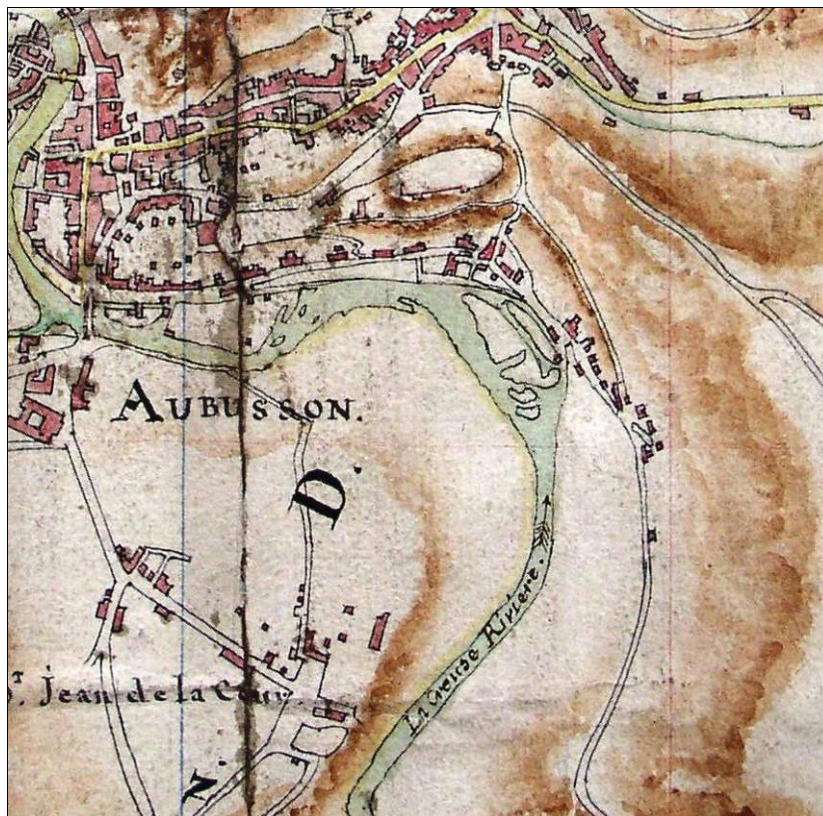
La rue Jean Jaurès : rue et faubourg des Tanneurs

La rue Jean Jaurès, ancienne «rue et faubourg des Tanneurs», longe la Creuse sur sa rive droite en amont de la ville. Partant de la place Jean Lurçat (du Pont neuf), elle forme un long faubourg sur une route qui menait autrefois à Moutiers-Rozeille. On la voit sur les cartes du XVIIIe et du XIXe siècle, déjà densément bâtie dans sa partie située sous le Chapitre, puis égrenant des maisons plus ou moins espacées, qui s'agglutinent à la rencontre de deux rues montant vers le château : rue de l'Escarpe et rue de la Vedrenne. La route s'élève ensuite à flanc de colline.

Le bâti ancien se trouve principalement du côté nord de la rue, adossé au coteau ; à l'arrière des maisons s'étagent des jardins en terrasses. Plusieurs passages en escalier montent vers la place de l'église. Comme entre Grande rue et rue Vieille, une partie de ces cheminements existent encore mais d'autres ont disparu au XIXe siècle, avec la densification du bâti.

Du côté sud de la rue, une dérivation de la Creuse formait un bief qui alimentait plusieurs moulins et des fabriques. Un ancien moulin à blé à deux roues figure sur le plan ci-contre avec l'indication « minoterie » ; trois autres constructions voisines enjambent le bief, l'une d'elle est la manufacture de tapisseries Danton, qui se trouvait à l'emplacement actuel de la Poste. Le bief a été comblé vers 1970. Le bâtiment de la minoterie existe toujours, il abrite des logements et des activités tertiaires.

Un quartier d'habitat ancien subsiste au croisement entre la rue des Tanneurs et la rue de l'Escarpe. La rue de l'Escarpe monte vers le fossé séparant le Chapitre et le Marchedieu, puis rejoint la rue Tour de Milan.



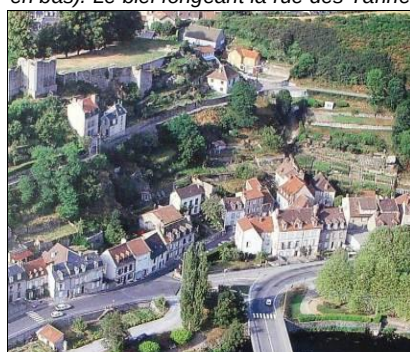
Rue et faubourg des Tanneurs sur le plan d'assemblage du cadastre ancien.



La rue Jean Jaurès sous la place de l'église.
Evolution du parcellaire et du bâti en deux siècles.



Plan XIXe siècle, sans date (vers 1850 ?). Archives nationales, F/14/10213 (le Nord est en bas). Le bief longeant la rue des Tanneurs, les minoteries, moulins à eau, filatures.

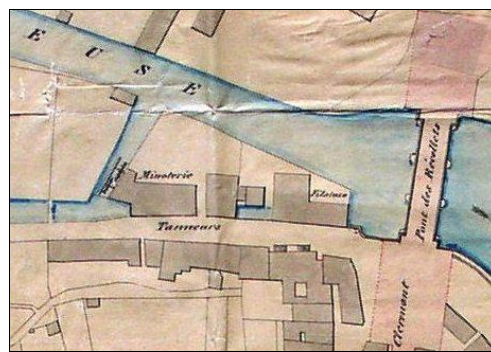


Groupe de maisons au croisement de la rue des Tanneurs et de la rue de l'Escarpe, montant vers les fossés du château, en 1812. La plupart existent toujours.

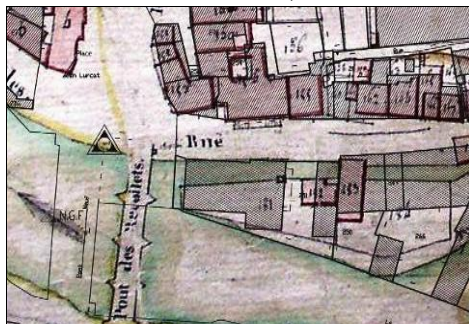
Au XIX^e siècle la rue Jean Jaurès rassemble des brasseries, usines, moulins, filatures et entrepôts. Les activités ont cessé, les bâtiments existent toujours pour la plupart, occupés par des logements et des commerces.



Ancienne minoterie, 4 rue Jean Jaurès



Détail du plan XIX^e : minoterie et filature



Manufacture Danton, construite au XIX^e à l'emplacement actuel de la Poste (1950).
Doc JN Saintrapt



Le début de la rue aujourd'hui./ La Poste (années 1950) ; les anciens bâtiments industriels. De nombreux garages



Entrée de la ville par l'ancien faubourg des Tanneurs.



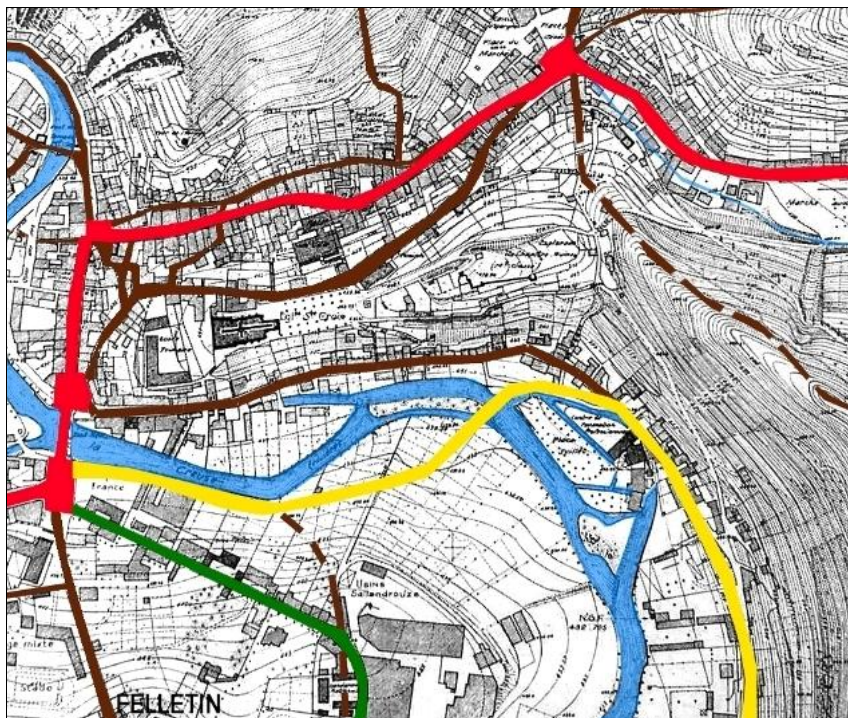
Ancien moulin.

La rue Jean Jaurès a été coupée en deux dans les années 1970, par la construction du Pont de Juillet, pour la déviation de la RN 141 par le vallon du Léonardet :

- d'un côté la partie comprise entre la place Jean Lurçat et le Pont de Juillet, est une rue de la ville, assez peu fréquentée en voiture, mais accueillante pour les piétons ; elle est aujourd'hui peu fréquentée, les fabriques ayant disparu.
- de l'autre côté, la partie au-delà du Pont de Juillet, qui supporte un trafic important et dont l'ambiance n'est plus urbaine mais routière.

VIAIRE

—	Moyen-âge
—	18e siècle
—	19e siècle
—	20e siècle



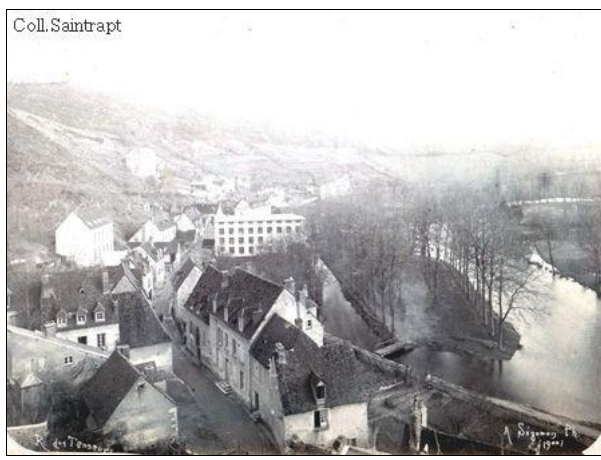
Les maisons de la rue Jean Jaurès vues depuis l'autre rive de la Creuse. L'immeuble à gauche a été construit sur l'ancien bief, après son comblement vers 1970.



Les bords de Creuse et la rue Jean Jaurès au début du XXe siècle, carte postale.



Vus depuis le Chapitre : à gauche le quartier au carrefour de la rue de l'escarpe, à droite, le lycée technique Jean Jaurès, et la Place de Juillet./



Même vue, avant la construction du pont.
A gauche le faubourg, à droite l'île de Juillet, isolée par une dérivation de la Creuse, sur laquelle on aperçoit au fond un grand moulin, à l'emplacement actuel du lycée.

Le Faubourg Vaveix

Comme la rue des Tanneurs en amont d'Aubusson, le faubourg Vaveix prolonge la ville en aval, en suivant la Creuse sur sa rive droite. Un faubourg important d'Aubusson : la route de Guéret, jusque dans les années 1970.

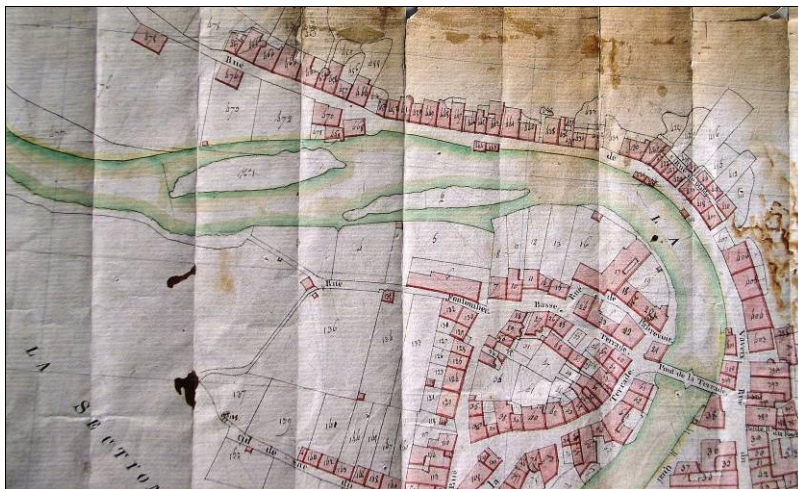
Au début du XIXe siècle (plan ci-contre) il n'y a pas encore de quai ; quelques bâtisses s'élèvent sur la berge de la rivière, dont au moins un moulin. La rue est élargie et un premier quai est établi en 1830, dans le cadre de la reconstruction de la route de Guéret, devenue la RN 142 de Clermont à Poitiers. La route sera de nouveau élargie et le quai reconstruit au début du XXe siècle.

Le début de la rue, partant de la place de la Libération (« rue du Four » sur le cadastre ancien, détail page suivante), a été rectifié au XIXe siècle sur tout un côté (pair, à droite). Toutes les façades de ce côté et la plupart de celles du côté impair datent de cette époque.

Au-delà du pont de la Terrade, le bâti se situe uniquement sur côté nord de la rue Vaveix ; il forme un front bâti continu, R+1 ou R+2, adossé immédiatement à une falaise rocheuse abrupte.

La taille des parcelles va en diminuant à mesure que l'on s'éloigne de la ville : d'abord quatre parcelles moyennes avec des maisons à deux étages, plus large sur rue que profondes.

Puis, à partir du N°40, début de la « rue du Diable », commence une succession de petites parcelles, moins larges sur rue que profondes. On y trouve de petites maisons du XVIIe siècle, qui n'avaient probablement qu'un rez-de-chaussée et peut-être un étage en pan de bois ; elles furent surélevées au XIXe siècle, la façade étant rebâtie à partir du premier étage sur le rez-de-chaussée en pierre. Certaines de ces maisons arborent des linteaux monumentaux réemployés, et des dates gravées du XVIIe siècle, suggérant qu'il pourrait s'agir de réemplois du château.



Cadastre ancien



Début de la rue Vaveix.



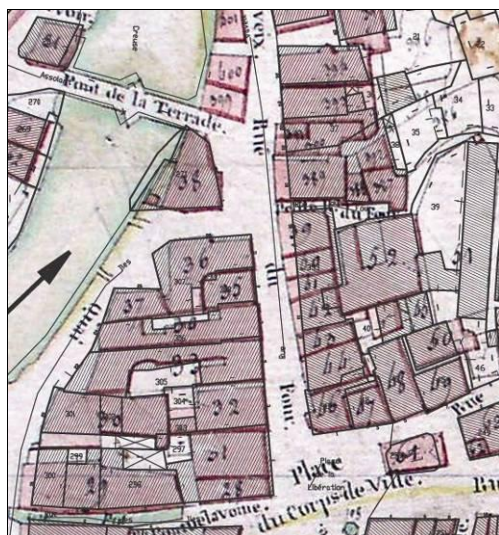
Exemple : 44 rue Vaveix.
Linteau gravé « 1668 ».



46 rue Vaveix.
Grand linteau monumental, réemployé.

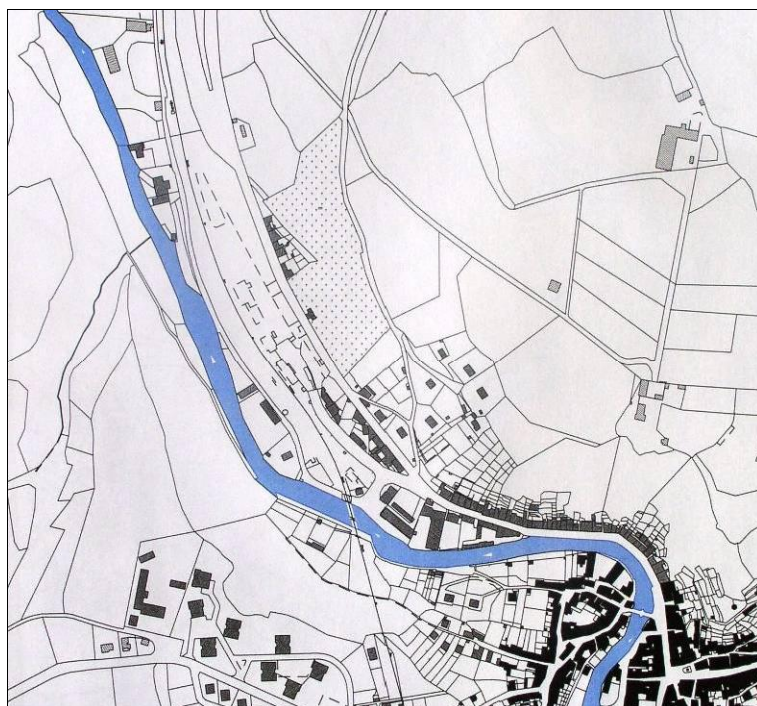


Porche vers rue du Diable



Le début de la rue Vaveix, entre la place de la Libération et le pont de la Terrasse :

Créés dans ce faubourg industriel au XIXe siècle, à la sortie de la ville : le cimetière communal (1856), les abattoirs, la gare, une manufacture de tapisseries.



Faubourg Vaveix, cadastre actuel



le quartier de la gare, carte postale



Le quartier des abattoirs



Rue et daubourg Vaveix, vu depuis

Rue Jules Sandeau Faubourg St Nicolas

La rue Jules Sandeau part de la place Espagne et suit au nord-est le vallon le ruisseau du Fôt, qui coulait autrefois à ciel ouvert.

Au-delà d'une porte de ville appelée Porte Saint-Nicolas, elle se prolongeait par un faubourg du même nom. C'était l'entrée d'Aubusson en venant du Nord : Chénérailles, La Châtre et Paris, ou Montluçon.

Le faubourg s'est structuré dans l'histoire autour de l'église Saint-Nicolas, d'un cimetière, d'un hôtel-dieu :

- L'église a été démolie en 1907. Pérathon mentionne qu'elle était tenue par la compagnie des Pénitents Noirs, qui l'avaient en partie reconstruite au XVII^e siècle. Elle apparaît sur des documents du XIX^e siècle comme composée d'une nef à chevet plat, surmontée d'un clocheton.

- Un cimetière entourait l'église : le cimetière de la ville à partir du XVII^e siècle, et jusqu'à ce qu'il soit transféré dans le faubourg Vaveix en 1856, à son emplacement actuel.

- L'hôpital a été rebâti au XIX^e siècle ; ce grand bâtiment sert aujourd'hui de cité administrative et abrite le tribunal.

A noter que des documents du XVII^e siècle cités par Pérathon mentionnent une « maladrerie Saint-Jacques » : ce qui rappelle que par cette entrée nord de la ville, arrivait un itinéraire vers Compostelle, l'une de ses multiples ramifications, rejoignant la *Via Lemovensis* à Saint-Léonard de Noblat.

Comme dans les autres faubourgs d'Aubusson, le parcellaire est ancien, serré. Le bâti est continu sur le côté nord de la rue, où il est adossé aux coteaux en pente raide, en falaise à certains endroits. Le côté sud étant longé par le ruisseau du Fôt, le bâti y était plus discontinu et le parcellaire est plus large. Certains des bâtiments sont des ateliers, tanneries et fabriques.

Au XIX^e siècle, le bâti s'est densifié et prolongé vers l'extérieur de la ville ; le faubourg a accueilli de nouveaux équipements publics (école Jules Sandeau) et des fabriques dont la manufacture Fougerol.



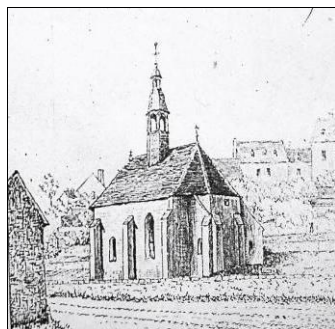
Cadastre napoléonien. Faubourg Saint-Nicolas et quartier des Mérés



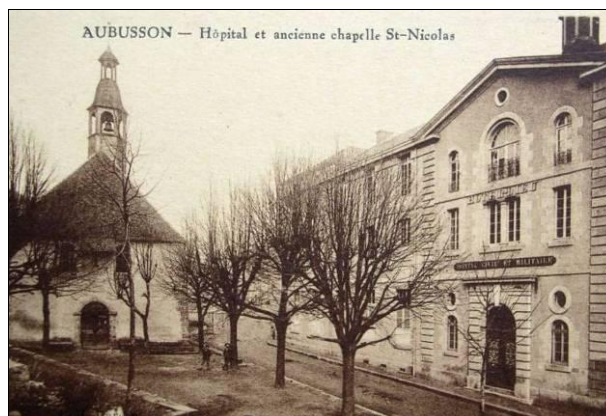
Superposition des deux cadastres



Carte postale ancienne



Saint-Nicolas, dessin B.N.,
Estampes (Va 23)



Carte postale ancienne



Pierre tombale sur la
place, vestige du
cimetière.



Détail d'une carte postale
ancienne : les clochetons de
St-Nicolas et de l'hôtel-dieu



Même vue, aujourd'hui.



Ecole Jules Sandeau



Ancienne manufacture Fougerol



Rue des Méris et rue des Coquelacquets

La rue des Méris monte à la perpendiculaire de la rue Jules Sandeau, à la perpendiculaire des courbes de niveau, mais vers quoi ? Elle tourne angle droit, puis continue la montée vers le plateau des Buiges.

Dans la partie de la rue Jules Sandeau située entre les places Espagne et Saint-Nicolas : une succession de façades des XVII^e et XVIII^e siècles. Les façades sont pour la plupart en mauvais état, leur restauration transformerait l'aspect de cette entrée de la ville.

- 8 à 14 rue Jules Sandeau,
- 21 à 25 rue Jules Sandeau.

Au n°13 rue Jules Sandeau : une belle façade du XVIII^e, sobre, élégante et bien conservée, mais qui vient de perdre ses menuiseries de fenêtres en bois.



Début de la rue, évolution en 2 siècles.



13 rue Jules Sandeau.

Au n°18 : une intéressante maison XVI^e ou XVII^e, signalée comme la maison natale de Jules Sandeau.



18 rue Jules Sandeau.



8 à 14 rue Jules Sandeau.

23 et 25 rue Jules Sandeau : maisons à l'angle de la place où Saint-Nicolas, où s'élevait l'église. Etonnantes façades anciennes, peu valorisées dans leur état actuel mais qui présentent des encadrements de baies Renaissance, une ancienne échoppe, des chaînes d'angle en pierre de taille...

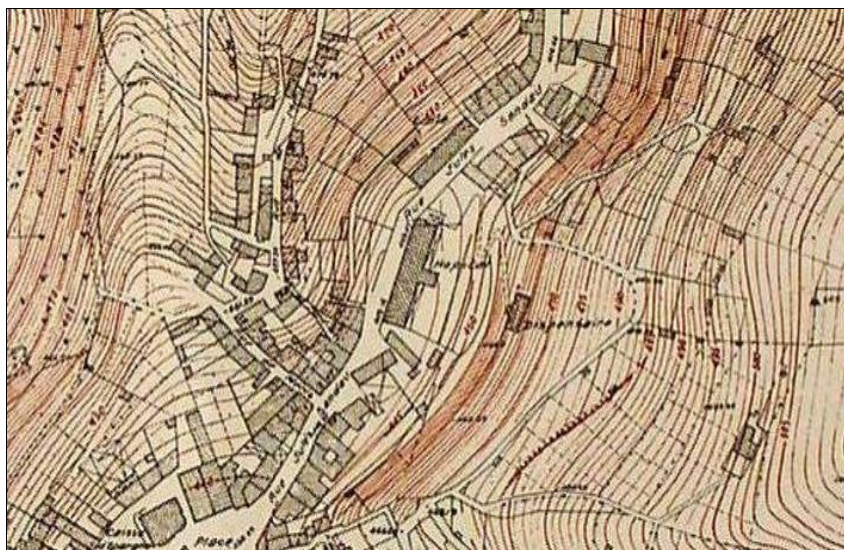


23 et 25 rue Jules Sandeau

On remarque sur la superposition des cadastres que la rue n'a pas été élargie. Comme la Grande rue, elle était large parce qu'un ruisseau y coulait à ciel ouvert. Parmi toutes les rues venant de l'est et du nord aboutissant Place Espagne, ce faubourg Saint-Nicolas était la plus large jusqu'au XVIII^e siècle - jusqu'à la création de la nouvelle route de Clermont (actuelle rue des Fusillés).

Faubourg des Méris

Ce faubourg s'étend sur les hauteurs de la vallée du ruisseau du Fôt, au dessus de la place Saint-Nicolas, le long d'un itinéraire très ancien montant sur plateau des Buiges. Au sommet du faubourg, un vaste couderc s'étend entre deux rues : rue des Méris et la rue des Coquelaquets. De part et d'autre, de petites maisons XVIII^e et XIX^e, dont beaucoup n'ont qu'un seul niveau et un comble à deux versant, s'ouvrant par une grande lucarne fenièrre au centre du comble.



Plan du secteur en 1950, avec les courbes de niveau

Faubourg de la Terrade

Ce quartier s'est développé sur la rive gauche de la Creuse, sur le coteau pentu du plateau de Chassagne, le long de l'ancienne route de Limoges. Un quartier important d'Aubusson jusqu'à la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Une autre route, beaucoup moins importante, rejoignait les bords de la Creuse qu'elle suivait en direction d'Alleyrat, sur la rive gauche de la rivière.

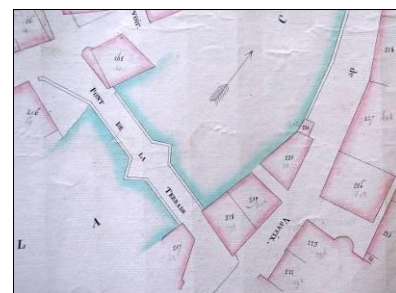
Ces deux itinéraires ont donné au quartier sa structure actuelle, en forme de 8. La pente étant très forte

Le quartier a commencé à perdre son importance à partir du moment où la route de Limoges franchit la Creuse au pont des Récollets et non plus au pont de la Terrade : à la fin du XVIII^e siècle.

A l'écart de la circulation automobile, le quartier a conservé ses ruelles étroites, un bâti ancien très dense, surtout dans le bas du quartier, comptant un grand nombre de maisons XVe-XVII^e siècles ; et une atmosphère pittoresque et calme. Les maisons anciennes de la rue Alfred Assolant s'étagent sur la rive abrupte de la Creuse en offrant à la ville une impressionnante façade.



Pont de la Terrade, reconstruit en pierre au XVII^e siècle



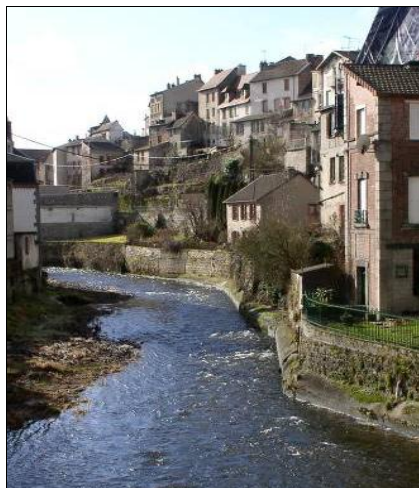
Le pont, détail du plan cadastral ancien.



Le pont et la maison à l'angle du pont, construite en partie sur le pont.



Un autre « châtelet » lui faisait face autrefois côté rue Vaveix.



La façade du quartier sur la Creuse, tournée vers le centre ancien. De nombreuses maisons anciennes, plusieurs tourelles d'angle et d'escaliers en vis, un bâti ancien dense peu en valeur aujourd'hui mais



L'importance du quartier aux XVe, XVIe et XVIIe siècle est illustrée par de nombreuses maisons de cette époque.



Vue vers la ville en descendant la rue rapide.



Ancienne manufacture de tapisserie Tabard



*Grande Rue de la Terrade
Rue Alfred Assolant*



Jardins en terrasses, en bords de Creuse.



*La grande rue de la Terrade
vue depuis la tour de l'horloge.*



Chronologie du viaire : en marron le réseau viaire médiéval, en rouge la nouvelle route au XVIIIe siècle, en vert le XIXe siècle, en jaune le XXe.

Place au sommet du quartier de la Terrade

Au carrefour de la rue Alfred Assolant et la rue P. Pauly.

A la croisée de deux tracés de la route de Limoges : le tracé médiéval (par la Terrade) et le tracé du XVIII^e siècle, par l'actuelle rue P. Pauly. Au début du XIX^e siècle, on trouve à ce carrefour un relais de poste, avec écuries, remise et prés à chevaux. Ce sont les maisons n°90 à 94 rue Alfred Assolant, dernières maisons anciennes dans cette direction, qui marquent le seuil de la villa ancienne à cette entrée d'Aubusson.



Détail de l'atlas de Trudaine.
La route royale croise ici l'ancienne route de Limoges par la terrade.



Détail du cadastre ancien. En 1812 il n'y a encore aucune construction au-delà de ce carrefour.



En rose, le relais de poste et ses dépendances, sur le cadastre napoléonien. En gris le parcellaire et le bâti actuel.

Sur le relais de poste, voir fiche p. 142.



Façades des maisons n°90 à 94 rue Alfred Assolant.



Placette à l'entrée de la Terrade : le seuil de la ville ancienne.

C'est dans le prolongement de ce quartier que le parc du château de Chabassière fut aménagé dans les années 1860. Il s'ouvrait sur cette placette, dans l'axe de la grande rue de la Terrade (rue Alfred Assolant).



La même placette vue dans l'autre direction, vers l'Est: le lotissement du parc du château de Chabassière. L'ancienne entrée du parc, la maison du gardien à gauche, le château au fond.

Chabassière

Château et parc :

Au-delà de ce carrefour, il n'y avait encore rien de bâti au début du XIXe siècle, à l'exception d'une ferme. Le château et son parc sont créés en 1865, sur ces hauteurs dominant la ville. Aujourd'hui, le château marque encore la limite entre la zone bâtie et l'environnement naturel, qui lui sert d'écran de fond, vu depuis la ville.

(Château: voir fiche p. 145)



Plan de 1950 montrant le parc du Château de Chabassière, avant toute construction sur l'emprise du parc et à proximité. Le parc s'ouvre sur la placette, dans l'axe du château et de la rue Alfred Assolant.



La Terrade et Chabassière, vus depuis le Chapitre.

Lotissement du parc du château : réalisé dans les années 1960 (?) tout en conservant le mur d'enceinte du parc, la maison du gardien, l'ancienne entrée du parc sur la placette. Le château a conservé une partie attenante du parc et une entrée latérale.

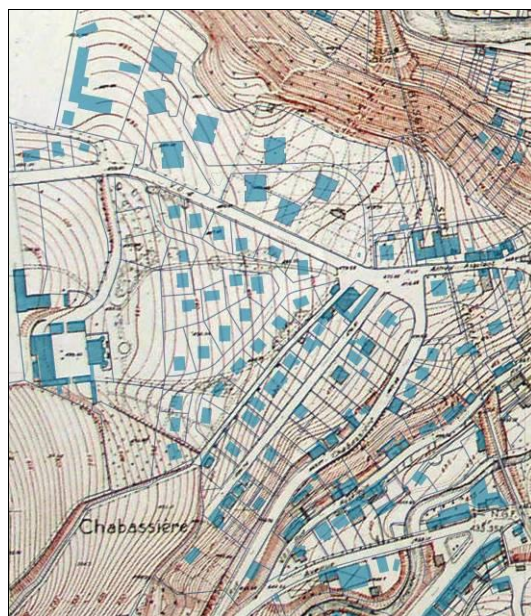
Cité de Chabassière : Habitat collectif implanté de l'autre côté de la route, sur le versant nord du coteau, dominant la Creuse. Assez bien intégré au paysage d'Aubusson malgré la hauteur des tours ; le quartier est séparé du tissu ancien par la masse boisée du coteau.

Quartier rue Roseleur-rue P. Pauly :

Sur le versant sud du coteau, dominant le début de la vallée de Beauze. La rue Roseleur fut ouverte au XIXe siècle pour relier le bas du quartier de la Terrade à la route de Limoges, dès lors que celle-ci fut prolongée sur son tracé actuel, vers 1850, abandonnant la montée vers Chabassière par la rue P. Pauly. On voit quelques villas fin XIXe siècle dans le bas du quartier ; le haut s'est urbanisé au XXe siècle.



« Villa de Beauze », début XXe
28, avenue de la République.



En bleu : le parcellaire et le bâti actuel superposés au plan de 1950.

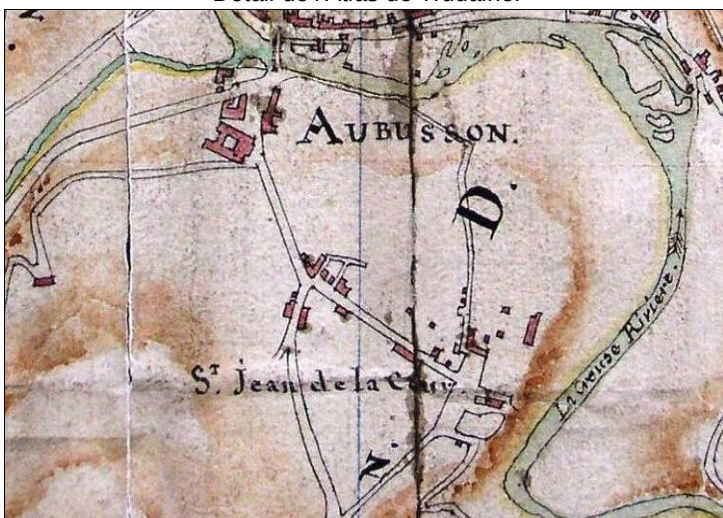


Vue du quartier: des pavillons du XXe siècle construits dans des jardins à flanc de coteau, le tout dominé par le château de Chabassière.

Faubourg Saint Jean de la Cour



Détail de l'Atlas de Trudaine.



Cadastre ancien, détail du tableau d'assemblage, 1812.



Plan XIXe siècle sans date (vers 1850 ?)



Plan en 1950.

Le quartier Saint Jean constitue le principal territoire d'extension de la ville au XIXe siècle.

Au XVIIIe siècle, il n'existe que quelques groupes de constructions sur ce coteau :

- Le couvent des Récollets, la place et le pont du même nom, et quelques bâtiments autour de la place, dont certaines existent encore aujourd'hui. Le couvent des Récollets, construit au début du XVIIe siècle a été démoli au début du XIXe.

- Plus haut, la chapelle et le château Saint-Jean, et quelques maisons autour, groupées le long de deux rues menant vers Aubusson : l'une est un ancien itinéraire qui descendait vers la Creuse qu'il franchissait vers l'île de Juillet ; l'autre est un itinéraire plus récent menant vers le pont des Récollets.

- Entre ces deux pôles, un troisième groupe de maisons s'est développé autour d'une fourche et d'un calvaire, au croisement des actuelles rue de la Tuilerie et Roger Cerclier, l'une rejoignant l'église Saint-Jean, l'autre montant directement vers le Bois des Châtres en direction de Felletin. Quelques maisons anciennes existent toujours dans ce quartier.

- Enfin, on remarque sur les plans anciens, à l'écart, au sud-ouest, accrochée au versant dominant la Beauze : une ferme. Ce bâtiment existe toujours.

Au XIXe siècle :

La rue Saint-Jean est créée à travers un grand pré, appelé jusqu'à la Révolution « le pré du château ». La nouvelle rue rejoint le vieux chemin qui passait par la chapelle Saint-Jean et descendait vers l'île de Juillet. Elle devient au XIXe siècle la départementale n°1 de Tulle à La Châtre.

Le quartier accueille au cours du XIXe siècle la plupart des nouveaux édifices publics: tribunal et prison à l'emplacement des Récollets (vers 1810), collège (1838), Banque de France, à la fin du siècle une école religieuse (St Louis), une école communale (Villeneuve), un asile pour enfants (école maternelle reconstruite en 1950), une école de dessin.

Le quartier accueille aussi de nouvelles manufactures de tapisseries : Saint-Jean, Sallandrouze, Braquenié, et de grandes villas.

Le haut du coteau, au-dessus de la ligne de chemin de fer, est urbanisé dans la seconde moitié du XXe siècle (La Côte Verte).

Le couvent des Récollets

Les Récollets sont une branche des Frères Mineurs ou Franciscains, établis dans la Marche au début du XVIIe (Le Dorat, Guéret, et Aubusson). Ils avaient pour mission de contribuer à l'éducation des peuples, en particulier des nouveaux convertis. Ils s'installèrent à Aubusson en 1614 (cf Pérathon p. 273).

Après la suppression des établissements religieux en 1790, le monastère devint propriété communale. L'église servit de caserne puis fut utilisée pour la fabrication du salpêtre et d'autres usages. L'ensemble tombant en ruine, église et couvent furent démolis en 1804.

Le couvent se composait d'une église, disposée sur un axe nord-est/sud-est, le chevet vers le nord-est. Disposés contre l'église, à l'ouest, trois corps de bâtiments autour d'un cloître. A l'arrière s'étendait le « jardin des Récollets », devenu plus tard « Place Villeneuve », aujourd'hui jardin de l'ENAD. Son contour subsiste dans le parcellaire ; il est matérialisé sur le terrain par un grand mur de soutènement.

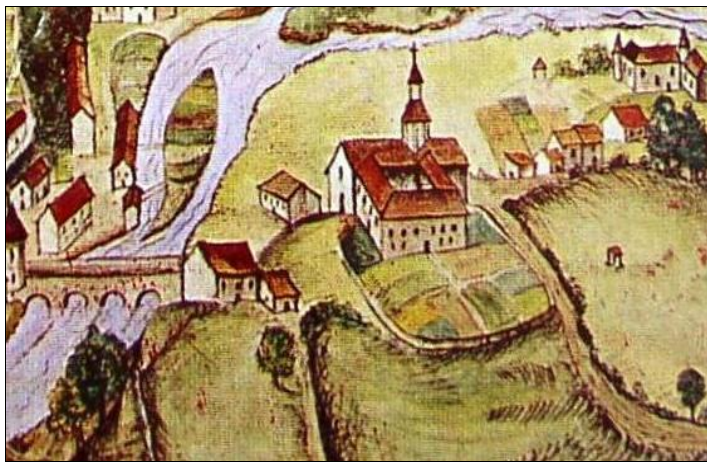
Le tribunal et la prison

Un projet de construction d'une prison et tribunal dans les ruines en 1813, conservé aux Archives Nationales, montre que l'on a d'abord cherché à reconstruire les ruines du couvent pour y établir le tribunal et la prison.

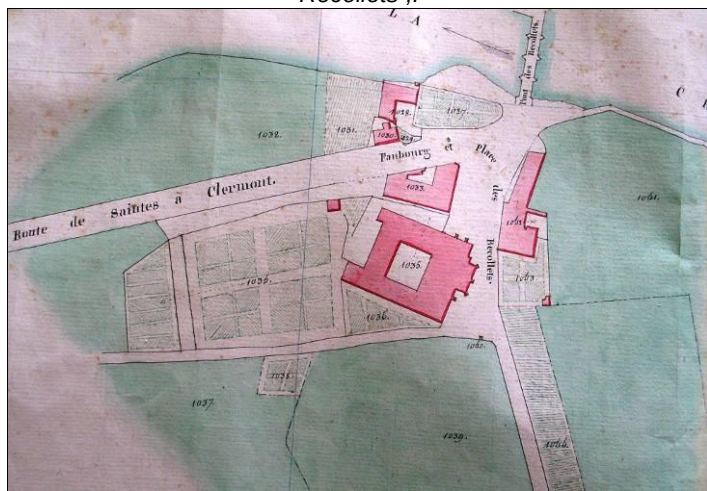
L'ensemble a finalement été reconstruit entièrement, sous la forme des bâtiments que l'on connaît par les plans et photographies du XIXe siècle et de la première moitié du XXe. Ces bâtiments seront démolis en 1969 pour faire place à l'Ecole Nationale d'Arts Décoratifs.



Façade du tribunal.
Document JN Saintnapt



Détail de la vue cavalière lithographiée et mise en couleur, d'après le dessin du XVIIe siècle conservé à la B.N. Le couvent des Récollets ;.



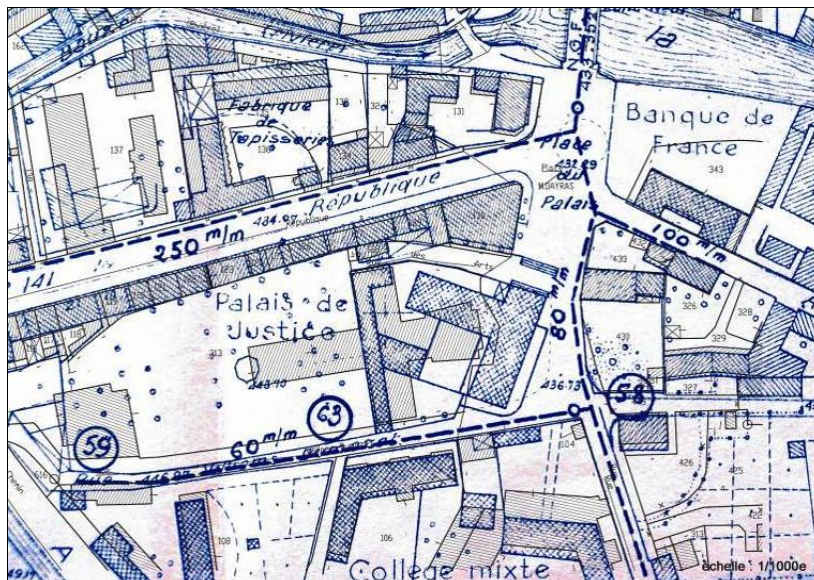
Détail du plan cadastral napoléonien, 1812.
(Exemplaire conservé en mairie)



Détail du plan XIXe, montrant le tribunal et la prison, la nouvelle rue Saint-Jean, le pont Neuf des Récollets reconstruit en 1848.



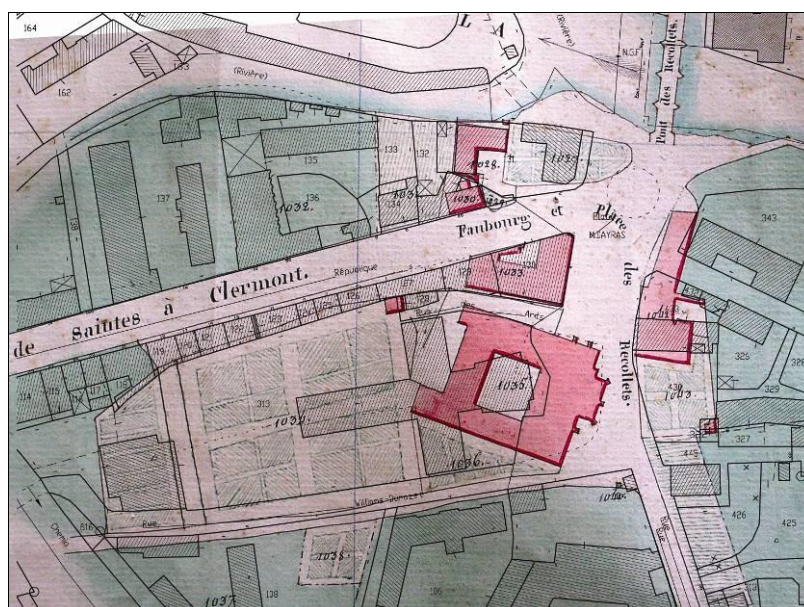
Un emmarchement et des fragments de garde-corps en pierre, qui subsistent en bordure du parking actuel, vestiges de l'ancien aménagement du parvis devant le palais.



Emplacement de l'ENAD par rapport aux bâtiments antérieurs.
Superposition d'un plan de 1954 (en bleu) et du cadastre actuel (en gris).
(plans page suivante)

L'Ecole d'Arts Décoratifs

Le grand bâtiment de l'école d'arts décoratifs est construit en 1969, à l'emplacement du tribunal, de la prison, et des anciens bâtiments de l'école de dessin, situés entre la prison et la place Villeneuve.



Emplacement de l'ENAD par rapport au couvent des Récollets.
Superposition du cadastre ancien (en rose et vert)
et du cadastre actuel (en gris), montrant l'évolution de la place.



Le jardin de l'ENAD, ancienne place Villeneuve, ancien jardin des Récollets.



Les bâtiments de l'ENATT et du lycée,
vue aérienne extraite de « La Creuse à tire d'aile », R. Guinot et M. Berger.

Evolution de la Place Maurice Dayras.

La place est aménagée d'abord au XVII^e siècle, époque de la construction du couvent et de la reconstruction du pont qui relie Saint-Jean au corps de ville. A cette époque seule la route de Felletin part de la place, et une petite route se dirigeant vers la vallée de la Beauze (actuelle rue Dumazet).

La place est réaménagée dans les années 1770, au moment de la création de l'actuelle avenue de la République, puis de nouveau au début du XIX^e siècle, avec la construction du tribunal et l'ouverture de la rue Saint-Jean.

En 1848, le pont Neuf des Récollets est reconstruit sur un axe différent de l'ancien, ce qui modifie de nouveau la morphologie de la place.

Autour de 1970, nouvelle transformation avec la construction de l'ENAD à la place du tribunal, et la construction d'une voie en bordure de la berge, pour la déviation de la RN 141 par le nouveau pont de Juillet et le faubourg des Tanneurs.

Aujourd'hui, parmi les maisons bordant la place, trois apparaissent sur le cadastre napoléonien, au tout début de l'urbanisation du quartier : l'immeuble à l'angle de l'avenue de la République, l'immeuble en L au bord de la Beauze, et la maison au 1 Place Maurice Dayras (photos ci-contre).



Maisons en bordure de la Beauze

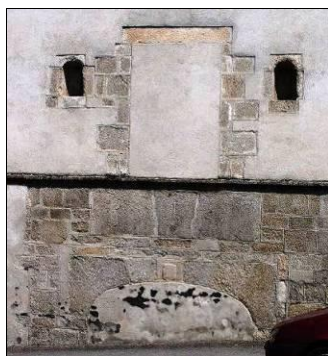


Immeuble à l'angle de l'avenue de la République

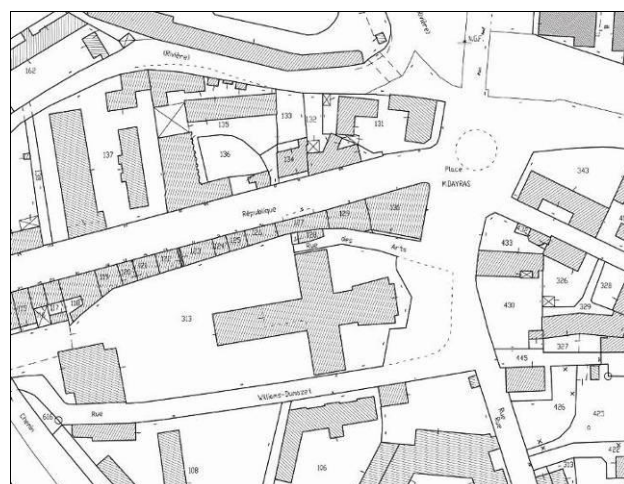


Maison 1 place Maurice Dayras

La façade principale date du XIX^e siècle. Le mur pignon a appartenu à un édifice plus ancien, qui au début du XIX^e siècle faisait face à l'église des Récollets – il figure sur le cadastre ancien. Ce mur présente une baie obturée encadrée par deux niches, un bandeau d'appui, un arc surbaissé appartenant à une baie aujourd'hui semi-enterrée (ci-contre).



Détail d'un plan de 1954, AD 23

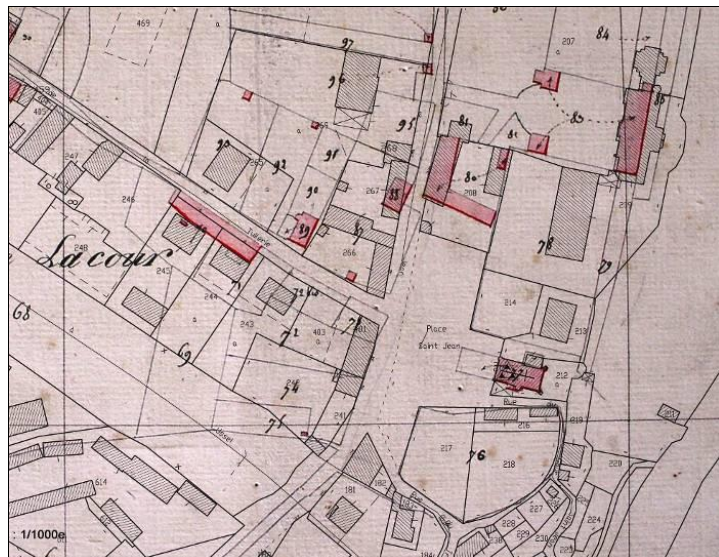


Plan cadastral actuel

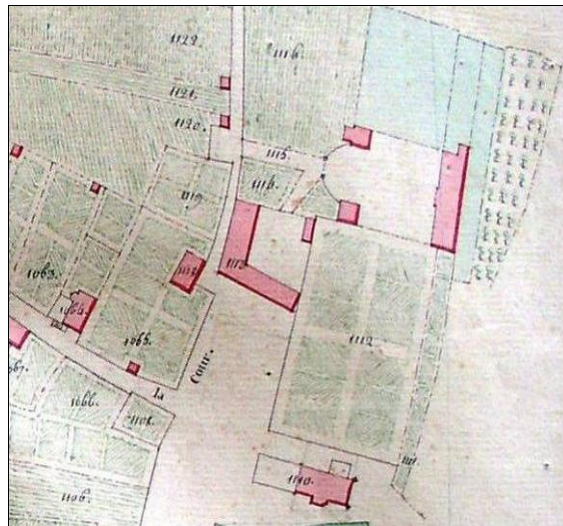
Chapelle et manoir Saint-Jean

3 châteaux successifs :

- un manoir du XVI^e siècle, que l'on distingue sur l'atlas de Trudaine et la vue du XVIII^e siècle (ci-contre),
- un château reconstruit en 1770, représenté sur les cadastres du XIX^e siècle, démoli à la fin du siècle.
- la grande villa construite par Charles Sallandrouze en 1902, actuelle maison de retraite.



Superposition du cadastre actuel et du cadastre napoléonien.

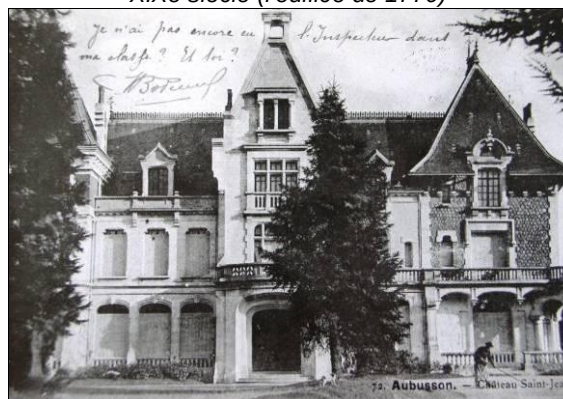


Détail du plan cadastral napoléonien. La chapelle et le château Saint-Jean, tel qu'il était au début du XIX^e siècle (l'édifice de 1770)

L'église est de fondation très ancienne, elle fut le centre d'une paroisse distincte de celle d'Aubusson. L'édifice comporte des vestiges romans ; il a été amputé de ses premières travées de nef, de sa façade et de son transept.



Chapelle Saint-Jean : voir fiche pages 126-128.



Façade de la villa Sallandrouze, 1902, aujourd'hui maison de retraite.

Documentation :

Cyprien PERATHON, dans *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse* : « Saint-Jean de la Cour d'Aubusson », t. VIII, p. 412. (1894) ; « Notes sur La Cour-lès-Aubusson », t. XVI, p. 31. (1907)

Voir la fiche.

Les écoles

Ci-contre : le collège, construit vers 1840, reconstruit dans les années 1950. L'entrée principale.



Ci-dessous : les écoles de la rue Dumazet, fin du XIXe siècle : école primaire communale, école privée Saint-Louis. L'école maternelle construite en 1885 a été reconstruite dans les années 1950.



Ecole primaire rue Dumazet



Ecole Saint-Louis

Les villas de la rue Saint-Jean

Au début de la rue, plusieurs grandes villas du début du XIXe siècle, avec une petite cour en avant sur la rue, et à l'arrière de grands jardins en pente vers la Creuse. Dans la partie haute de la rue, plusieurs grandes villas ou petits « châteaux » de la fin du XIXe siècle, dont plusieurs ont été construites par la famille Sallandrouze, dans le quartier où étaient aussi les usines Sallandrouze et le nouveau château Saint-Jean.



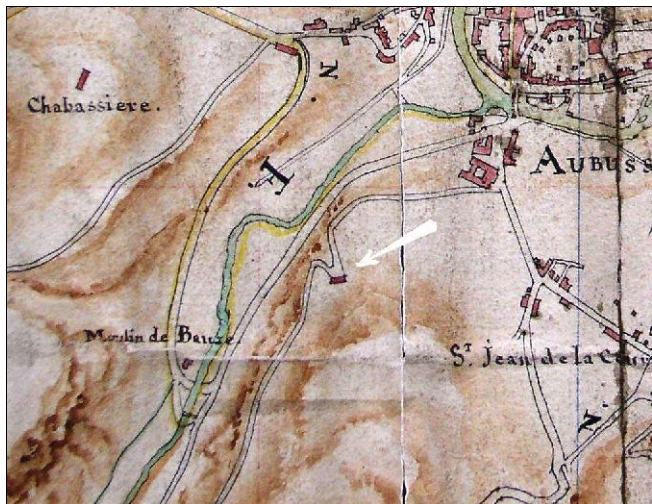
Grande maison bourgeoise du début du XIXe siècle, 5 rue Saint-Jean (Sous-Préfecture)



La « ferme d'Aubusson »

Située sur les hauteurs de la vallée de la Beauze, rive droite.

Cet édifice apparaît sur les plans du XVIIIe et du XIXe, alors qu'il n'y a encore aucun autre bâtiment dans ce secteur.



Aujourd'hui c'est une maison particulière, le seul édifice ancien dans un quartier devenu pavillonnaire. .



Vue depuis la rue Pierre d'Aubusson



Vue depuis la place Sainte-Croix



*Vue d'ensemble du quartier Saint-Jean et de la Cote Verte, depuis la place de l'église.
Au loin la colline des Châtres.*